



EDUCATION

## Les dates des examens de fin d'année rendues publiques

P 07

Rencontre ministre de la Santé-syndicat

## Relance des dossiers du service

P 16



Commerce

## Le boom du paiement électronique

Par de petites doses, le paiement électronique prend de la place dans les transactions commerciales en Algérie. Rien qu'au premier trimestre de cette année, l'évolution de ce type de paiement a progressé de l'ordre de 247,8% sur un an, boosté notamment par l'engouement vers ce type de transaction idéal dans le contexte de la pandémie.

HAUSSE DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'EXERCICE

## LES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES DÉVOILÉES



LIRE LA PAGE 4

Dans le rapport de présentation de l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021, le gouvernement tire au clair le pourquoi de la révision à la hausse des dépenses prévues initialement dans la loi de finances 2021. Rappelons dans la foulée que l'avant-projet de LFC 2021 a prévu des dépenses aux alentours de 8642,7 milliards de dinars pour 2021, contre 8113 milliards de dinars votés dans la Loi de Finances Initiale (LFI) pour 2021, en hausse de 529,7 milliards de dinars. Ainsi, une rallonge budgétaire de près de 530,0 milliards de dinars a été ainsi décidée par le gouvernement, à raison de de 343,75 milliards de dinars, ajustée à 350 milliards de dinars pour le budget de fonctionnement et de de 179,7 milliards de dinars pour le budget d'équipement.

Accidents

## 4 DÉCÈS DONT 2 PAR NOYADE DURANT LES DERNIÈRES 24 H

Investissement

## La réforme du Service public augmentera l'attractivité de l'Algérie

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Réda Tiz, a affirmé dimanche à Alger que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau des services de l'Etat, permettra de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement.



ENTREPRENARIAT

## Le gouvernement souhaite une nouvelle catégorie de patrons

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie et de la connaissance et des start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, dimanche à Tipaza, que l'Algérie a besoin d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs, pour bâtir une économie nationale forte.

Monnaie nationale

## L'Exécutif confirme une dépréciation en 2020

Le texte de l'avant-projet de loi de finances complémentaires 2021 confirme que la monnaie nationale a subi, à nouveau, d'importants ajustements durant le précédent exercice. Dans sa partie consacrée au comportement de l'économie algérienne en 2020, le rapport de présentation de l'avant-projet de loi de finances 2021 souligne que le marché des changes s'est caractérisé durant le précédent exercice par « une dépréciation du dinar par rapport au dollar de 5,9% et par rapport à l'Euro

## HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mardi 11 Mai 2021

| Dohr  | Asr   | Maghreb | Icha  |
|-------|-------|---------|-------|
| 12:46 | 16:30 | 19:31   | 21:00 |

Horaires de prière à Alger du Mercredi 11 Mai 2021

| Fajr  | Chourouk |
|-------|----------|
| 04:25 | 06:00    |

## Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /  
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /  
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /  
Tlemcen 22°

## Apparition d'espèces toxiques sur les côtes : Faut-il craindre de se baigner ?

Depuis quelques jours, des vidéos d'espèces toxiques apparues sur nos côtes sont diffusées et partagées sur la Toile. Ressemblant à des méduses mortelles, elles ont provoqué la panique chez les internautes qui ne cachent pas leur affolement après avoir appris que celle appelée Galère portugaise est dangereuse. Samir Bachouche, expert-marin et chercheur au Centre national du développement de la pêche et de l'aquaculture, affirme que « la Galère portugaise ou Physalia physalis, qui n'est pas une méduse, vit généralement à la surface des mers tropicales et subtropicales, mais la force des vents et des courants marins peut la pousser vers l'océan Atlantique et même vers la Méditerranée ». Il dit suivre de près la situation depuis plus de deux mois. « Cette espèce est apparue pour la première fois en Algérie et pas uniquement dans l'Oranie. Nous avons enregistré, entre le 25 mars et le 5 mai, 17 apparitions à Oran, Tipasa, Skikda, Aïn Temouchent, mais aussi à Tizi Ouzou, Béjaïa et Alger », confie notre interlocuteur. A l'en croire, l'espèce a été découverte sur les îles Habibas par une équipe de chercheurs partis dans le cadre d'une mission sur les aires marines protégées. Pour les besoins de ses recherches, Bachouche dit avoir approché des marins pêcheurs qui ont aperçu cette espèce à laquelle ils n'ont pas accordé d'attention croyant avoir affaire à des méduses. Selon lui, « il y a de fortes chances que ces espèces soient ramenées par les courants, car la mer était fortement agitée durant cette période ».

## GRÈVE DES ENSEIGNANTS DE SÉTIF

## Les établissements scolaires paralysés

La grève massive annoncée par l'Intersyndicale de l'éducation nationale et tant redoutée par le ministre de l'éducation nationale a bel et bien eu lieu. Le mot d'ordre de trois jours d'arrêt de travail, lancé par les 14 syndicats, a été suivi par plus de 70% des personnels, et ce, à la mi-journée de dimanche.

Jamais le secteur de l'éducation n'a connu un tel mouvement de contestation depuis l'année 2014. La grève qui est reconductible a été une réussite, selon ses initiateurs.

Enseignants, directeurs d'établissement et inspecteurs du primaire, désabusés par l'attitude du ministère de l'éducation dans la prise en charge de leurs revendications, qui tournent autour du pouvoir d'achat érodé, les bas salaires, la surcharge horaire et les conditions socioprofessionnelles qui se sont détériorées, ont répondu en force au mot d'ordre.

Les protestataires mentionnent dans un communiqué une série de revendications, à leur tête la protection du pouvoir d'achat et la revalorisation du point indiciaire pour qu'il passe de 45 à 90 DA. Ils demandent aussi le classement



de l'enseignement comme un métier pénible et de bénéficier de la retraite sans condition d'âge.

Certains fonctionnaires de l'éducation nationale, non structurés et non affiliés à un syndicat, ont eux aussi rejoint le mouvement. Un bon départ pour ce premier jour de protestation. Pour sa part, la Direction de l'éducation de la wilaya de Sétif a avancé un taux de suivi de 13,40%. Un chiffre qui ne reflète nullement la réalité des faits sur le terrain, et que rejettent les

contestataires. Ils précisent que des centaines de directeurs d'établissement sont entrés en grève aujourd'hui et donc n'ont pas envoyé les chiffres à leur tutelle.

Parallèlement à la grève, des centaines de fonctionnaires de l'éducation nationale ont tenu, dimanche matin, un sit-in devant le siège de la Direction de l'éducation. Les grévistes ont affirmé leur détermination à poursuivre la contestation, qualifiée de légale afin d'obtenir leurs droits.

## Accidents

## 4 décès dont 2 par noyade durant les dernières 24 h

Quatre (04) décès, dont deux (02) par noyade, ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, à travers le territoire national, indique lundi, la Direction générale de la Protection civile (DGPC), déplorant la perte d'un de ses agents, lors d'une intervention à la suite d'un incendie à Annaba.

Les deux (02) décès par noyade sont survenus dans la wilaya de Biskra dans des réserves d'eaux, et concernent des enfants âgés de 13 et 15 ans, le premier ayant été déploré dans la zone agricole dite "Noumer", commune de Laghrousse, daïra de Foughala. La seconde victime s'est, quant à elle, noyée dans une marre d'eau, à la cité Brinisse, commune d'El-Kantera, précise la même source.

Outre un troisième décès enregistré sur nos routes, 196 autres personnes ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation recensés à travers plusieurs wilayas du territoire national.



## Boukadoum s'entretient avec son homologue iranien



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a eu, hier, un entretien téléphonique avec son homologue iranien, Mohamed Jawad Zarif sur les derniers développements au Moyen-Orient ainsi que sur plusieurs questions liées aux relations bilatérales et aux voies et moyens de les promouvoir.

« J'ai eu un entretien téléphonique avec mon frère Mohamed Jawad Zarif, ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran durant lequel nous avons abordé les derniers développements de la situation dans la région du Moyen-Orient ainsi que plusieurs questions liées aux relations bilatérales et aux voies et moyens de les promouvoir », a écrit M. Boukadoum sur son compte twitter.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**Le Monde**  
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

## LÉGISLATIVES 2021

# 1483 listes acceptées sans réserve

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a annoncé, dimanche soir, que 1483 listes ont été acceptées sans réserve pour prendre part aux élections législatives prévues le 12 juin prochain dont 646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes. L'ANIE a réceptionné 4900 listes ayant exprimé leur intention de prendre part aux législatives du 12 juin prochain et ayant retiré les formulaires de candidature, a précisé M. Charfi lors d'une conférence de presse à l'issue d'une rencontre avec des représentants de 16 partis politiques. Le nombre de listes ayant déposé les formulaires de candidature a atteint 2490 dont 1237 présentées au titre d'un parti politique et 1253 listes indépendantes, selon M. Charfi qui a indiqué que le nombre de dossiers de candidature déposés à

l'ANIE était de 25416, dont 12854 dossiers déposés par des partis politiques et 12562 dossiers déposés par des indépendants. 1483 listes ont été acceptées « sans réserve » pour prendre part aux élections législatives prévues le 12 juin prochain dont 646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes, a-t-il ajouté. Le nombre de listes acceptées mais qui incluent en leur sein un candidat rejeté a atteint 898 listes dont 462 listes présentées au titre d'un parti politique et 436 listes indépendantes. Evoquant les causes de rejet de certaines listes, M. Charfi a indiqué qu'elles étaient liées aux milieux suspects de l'argent et des affaires (1199 listes rejetées), aux personnes condamnées à des peines privatives de liberté (281 listes) et au manque de documents requis (410 listes). Il a également cité d'autres causes dont les conditions d'âge (89

listes rejetées), la non inscription sur les listes électorales (129 candidats), ainsi que la situation vis-à-vis de l'administration fiscale (72 cas) et du Service national (62 cas), la présence de plus de deux personnes sur une même liste ayant des liens de parenté (7 cas) et l'occupation d'une fonction ne permettant pas de se porter candidat (3 cas). Pour ce qui est des dossiers rejetés définitivement, l'Autorité a comptabilisé à dimanche midi 297 listes. Les causes du rejet sont liées au non-respect de l'âge (47 cas), du niveau universitaire (6 cas) du nombre de formulaires (162 cas) en sus du non-respect de la parité. Concernant les recours déposés auprès des tribunaux administratifs, ils ont atteint 847 dont 450 déposés par des partis politiques et 397 émanant de candidats indépendants.

## Journée d'études sur l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques : Appel à créer une académie de lutte contre la corruption

Les participants à la Journée d'études sur « l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques » ont appelé, dimanche à Alger, au terme des travaux les pouvoirs publics à la nécessité de « revoir » les statuts de certains secteurs pour prévenir les crimes liés aux conflits d'intérêts, ainsi que la création d'une académie de lutte contre la corruption et le contrôle de la gestion des deniers publics. Lors cette journée d'études organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et dont l'ouverture des travaux a été supervisée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, les

participants ont préconisé la révision de statuts de certains secteurs en vue de lutter contre les crimes liés aux conflits d'intérêts ainsi que la « diversification » des moyens de leur contrôle outre « la création d'une académie de lutte contre la corruption » qui veille à son tour à créer un environnement transparent et la « consolidation du contrôle et de la gestion des deniers publics ». Les recommandations de cet événement, lues par le directeur général de l'Ecole nationale d'administration, Abdelmalik Mezhoua ont porté sur la nécessité d'œuvrer à trouver des mécanismes pour restaurer la confiance perdue entre le

citoyen et l'administration publique», ainsi que la généralisation de la mise en place de codes d'éthique pour certains secteurs vitaux » à l'image de ceux du corps des Douanes et des services des impôts. Et d'appeler à la nécessité de « trouver des mécanismes pour concilier la liberté d'expression et le devoir de réserve », outre « l'accélération de l'ouverture d'un atelier pour l'élaboration d'une nomenclature de déontologie de la fonction publique ». Les participants ont appelé, à leur tour, au renforcement des programmes universitaires dans ce sens.

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Les marches soumises à autorisation

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué, hier dans un communiqué, que les organisateurs des marches sont tenus à la déclaration, auprès des services compétents, des noms des responsables de l'organisation de la marche et des heures de son début et de sa fin, affirmant que le non-respect de ces procédures « dénie la marche de tout caractère légal ».

« Il a été constaté récemment que les marches hebdomadaires commencent à enregistrer de graves dérives et dérives en termes d'indifférence aux désagréments causés aux citoyens et d'atteintes aux libertés du fait d'individus changeant, à tout moment, l'itinéraire sous prétexte d'être libres de marcher dans n'importe quelle direction et à travers n'importe quel axe, ce qui est contraire à l'ordre public et aux lois de la République », lit-on dans le communiqué.

Rappelant ce que consacre la Constitution de novembre 2020 en matière de liberté de marches, le ministère de l'Intérieur fait savoir que « les organisateurs des marches sont tenus à la déclaration, auprès des services compétents, des noms des responsables de l'organisation de la marche, des heures de son début et de sa fin, de l'itinéraire et des slogans à lever, conformément à la loi.

« Le non-respect de ces procédures constitue une infraction aux yeux de la loi et de la Constitution, ce qui dénie la marche de tout caractère légal et implique un traitement en conséquence », conclut le communiqué.

## RENCONTRE MINISTRE DE LA SANTÉ-SYNDICAT Relance des dossiers du service civil



Le Ministre de la santé, Pr. Abderrahmane Benbouzid, a instruit les directions centrales concernées pour relancer plusieurs dossiers, notamment ceux inhérents au Service civil et à la progression dans la carrière, à la faveur d'une rencontre tenue avec des membres du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), indique lundi un communiqué du Ministère.

Les instructions du ministre ont porté sur la situation des services de santé publique ouverts aux concours de chefferie de services hospitalo-universitaires, les textes d'application de la loi sur la santé, le service civil, les primes d'intéressement, la progression dans la carrière, les concours des hospitalo-universitaires, l'IRG et la place du partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles, précise la source.

Lors d'une réunion tenue dimanche au siège du ministère de la Santé avec le bureau national du SNPSSP, Pr. Benbouzid a instruit les directions centrales concernées à l'effet de relancer tous les dossiers exposés lors des réunions de la commission de suivi et de lui rendre compte de l'état d'avancement de chaque dossier.

Selon la même source, les dossiers en question concernent également le jumelage et le parrainage, la place occupée par le partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles et la prime d'intéressement.

Pr. Benbouzid a également exposé, lors de cette rencontre, la situation socioprofessionnelle des travailleurs du secteur, l'évolution de la situation épidémiologique et les moyens et la stratégie mise en place pour la maîtriser et la gérer ainsi que les questions liées à l'amélioration des conditions de prise en charge des citoyens, selon même communiqué.

## Habitat : Djerad préside la cérémonie de distribution de 5000 logements

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé hier à Alger, la cérémonie de remise des décisions d'attribution et des clés de 5000 logements de différentes formules. Dans une déclaration à la presse, Djerad a affirmé que la livraison des logements aux citoyens est "un devoir national envers tous les Algériens et Algériennes", soulignant que cette opération est l'une des "positions honorables" du Président de la Répu-

blique, qui a soutenu dans son programme que "le logement est la base de la justice sociale dans notre pays". Le Premier ministre a inspecté des logements concernés par la distribution ainsi que les structures environnantes et les aires de jeux, soulignant la nécessité d'utiliser les matières premières locales et de favoriser les énergies renouvelables.

L'opération de distribution concerne 3000 logements de type location-vente

répartis sur les sites de Korichi à Reghaia (1400 unités), Dermouche à Bordj El Bahri (600 unités), la cité Faizi à Bordj El Bahri (473 unités) et Ouled Fayet (417 unités sur un total de 1500 unités). Au niveau des sites de Semrouni et Roukhi situés respectivement à Ouled Fayet et Soudania, 562 logements de type public locatif ont été distribués, outre 1513 autres unités de type promotionnel public (LPP) à "Plateau" (Ouled Fayet Est).

### EDUCATION

## Les dates des examens de fin d'année rendues publiques

Le calendrier de déroulement des examens de fin d'année des trois paliers de l'Education nationale, à savoir le baccalauréat, le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et l'examen de la 5ème année du cycle primaire, a été publié ce lundi par le ministère de l'Education nationale. Sur twitter, le ministère de l'Education nationale, a publié les dates et les horaires de déroulement des examens du BAC pour chaque filière, du BEM et de la 5ème année primaire de l'année scolaire 2020-2021. L'examen de la 5ème année (cycle primaire) se déroulera le 02 juin 2021, avec l'épreuve de la langue arabe (8h30-10h00) et des

mathématiques (10h30-12h) en maternelle, alors que l'épreuve de la langue française est prévue dans l'après-midi de 15h à 16h30. Pour ce qui est des épreuves du BEM, elles se dérouleront en trois jours du 15 au 17 juin 2021. Les épreuves inscrites au premier jour du BEM sont la langue arabe (8h30-10h30), les Sciences physiques et technologie (11h-12h30), l'éducation islamique (14h30-15h30) et l'éducation civique (16h-17h). Le deuxième jour du BEM sera consacré aux Mathématiques (8h30-10h30), la langue anglaise (11h-12h30) et l'histoire-géographie (14h30-16h).

Concernant le troisième jour, les

épreuves porteront sur la langue française (8h30-10h30), les Sciences naturelles et de la vie (11h-12h30) ainsi que la langue amazigh (14h30-16h). S'agissant de l'examen du baccalauréat, il s'étalera sur cinq jours, soit du 20 au 24 juin 2021, et concernera six filières, à savoir Littérature-philosophie, Langues étrangères, Sciences expérimentales, Mathématiques, Techniques-mathématiques et Gestion-économie. L'ensemble des épreuves débiteront à 8h30 pour toutes les filières et celles de l'après-midi débiteront à 15h, alors que certaines épreuves se termineront à 18h30.

## HAUSSE DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

# Les dépenses supplémentaires dévoilées

Dans le rapport de présentation de l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021, le gouvernement tire au clair le pourquoi de la révision à la hausse des dépenses prévues initialement dans la loi de finances 2021. Rappelons dans la foulée que l'avant-projet de LFC 2021 a prévu des dépenses aux alentours de 8642,7 milliards de dinars pour 2021, contre 8113 milliards de dinars votées dans la Loi de Finances Initiale (LFI) pour 2021, en hausse de 529,7 milliards de dinars. Ainsi, une rallonge budgétaire de près de 530,0 milliards de dinars a été ainsi décidée par le gouvernement, à raison de 343,75 milliards de dinars, ajustée à 350 milliards de dinars pour le budget de fonctionnement et de 179,7 milliards de dinars pour le budget d'équipement. Selon les explications fournies par le gouvernement dans l'AVLFC pour 2021, la rallonge consacrée au budget de fonctionnement prend en charge, entre autres, les indemnités exceptionnelles au profit des personnels de la santé (03 derniers mois) et de l'intérieur (06 mois), mobilisant à cet effet, 35 milliards de dinars, la couverture des opérations d'acquisition des vaccins anti-COVID-19 (8,25 Mrds DA), la dernière tranche des rappels des années antérieures au profit des personnels de l'Education nationale (50 Mrds DA), l'appui financier accordé aux

opérateurs publics de l'eau (ADE, ONID, ONA et ANBT), à raison de 21 Mrds DA, l'apurement partiel (1ère tranche) des créances justifiées de l'OAIC au titre du dispositif de soutien des prix des céréales (60 Mrds DA). Il s'agit également de prendre en charge la contribution supplémentaire au profit de l'ONIL pour la couverture de l'incidence financière induite par les effets conjugués de l'augmentation des cours mondiaux de la poudre de lait et de l'évolution du taux de change (8,0 Mrds DA), le complément éventuel pour la couverture des élections législatives et les frais d'organisation des élections locales (30 Mrds DA), le lancement du programme de compensation monétaire au profit des ménages dans le cadre de la réforme des subventions qui pourrait intervenir au 2ème semestre de 2021 (50 Mrds DA) et le remboursement aux caisses de sécurité sociale des aides financières octroyées aux assurés sociaux pour la réalisation des tests de diagnostic de la COVID-19 (18 Mrds DA). Pour ce qui est de la rallonge budgétaire consacrée au budget d'équipement, celle-ci prend en charge, en revanche, la réalisation d'écoles primaires dans les zones d'ombre pour un budget de 15 Mrds DA, la couverture du programme en cours au titre des PCD (20 Mrds DA), les crédits supplémentaires au profit du secteur des ressources en

eau (13,65 Mrds DA), les crédits supplémentaires au profit des infrastructures de base (routes, aérodrome, rail) pour un budget de 12 Mrds DA ainsi que la couverture du programme complémentaire de rattrapage dédié à dix (10) wilaya (100 Mrds DA). Ces rallonges budgétaires, consacrées aussi bien au budget de fonctionnement comme au budget d'équipement, ont généré, en termes d'incidence financière, une hausse du déficit budgétaire au titre de l'actuel exercice. En effet, le déficit budgétaire de l'année en cours devrait s'élever à -3310,8 milliards de dinars, contre un déficit initial de -2784,8 milliards de dinars prévu dans la loi de Finances pour 2021, représentant, respectivement, -16,0% et -13,6% du PIB, soit une aggravation du déficit budgétaire de 526,0 Mrds DA par rapport à la LFI 2021. Par ailleurs, l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021, examiné mercredi dernier en réunion du gouvernement, dont nous détenons une copie, table sur un déficit du Trésor de -4140,4 Mrds DA, contre -3614,4 Mrds DA prévu dans la Loi de finances initiale (LFI) pour 2021, représentant, respectivement, -20,0% et -17,6% du PIB, soit une aggravation du déficit du Trésor de 526,0 Mrds DA par rapport à la LFI 2021.

Yani. T.

## Investissement : La réforme du Service public augmentera l'attractivité de l'Algérie

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, a affirmé que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau des services de l'Etat, permettra de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement.

Dans une allocution lors de la Journée d'études sur "l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques", ouvert par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le Président du CNESE a déclaré que estimé que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau de certains services de l'Etat et ceux en lien avec le développement national dans ses divers aspects, l'investissement et le Commerce extérieur contribuera à la dynamisation économique et à l'amélioration du climat d'affaires.

Cette réforme est à même, également, de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement pour les partenaires et les opérateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a-t-il ajouté.

Evouant le thème retenu pour cette rencontre organisée par le CNESE et l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Tir a relevé "son importance cruciale" au regard de son lien fort et son impact sur la vie économique et sociale dans notre pays.

Le thème de l'éthique dans le Service public s'impose par l'intérêt national afin de corriger ce qui a été sabordé par les pratiques du passé, a expliqué



M. Tir, ajoutant qu'il s'agit de l'une des accumulations résultant des précédentes périodes de gouvernance qui ont tant nui à la réputation de l'Etat avec pour conséquence l'étiollement du lien de confiance entre le citoyen et l'administration.

A ce propos, M. Tir a plaidé pour la mobilisation de toutes les composantes de l'Etat pour pallier à ce dysfonctionnement, rationaliser la gestion du Service public et promouvoir la qualité du Service public, notamment dans les services et entreprises publiques et dans les secteurs en lien direct avec le quotidien du citoyen.

Le président du CNESE a valorisé, à cette occasion, "l'intérêt majeur" qu'accorde le Gouvernement à la modernisation du mode de gestion du Service public.

Les travaux de cette rencontre se poursuivent par des conférences-débat sur nombre d'axes relatifs au thème de "l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques", dont "l'éthique dans les systèmes de formation et d'enseignement", "la moralisation de la vie publique et le conflit d'intérêt", "l'éthique et la relance économique"...etc.

## CYBERATTAQUE CONTRE UN RÉSEAU D'OLÉODUCS AMÉRICAIN

### Les cours du pétrole montent

Les cours du pétrole étaient en hausse, hier, soutenus par les craintes pour l'approvisionnement aux Etats-Unis après la cyberattaque qui a contraint Colonial Pipeline, distributeur majeur de carburants aux Etats-Unis, à fermer son immense réseau d'oléoducs. Vers 12H05 GMT (14H05 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 69,02 dollars à Londres, en hausse de 1,08% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juin gagnait 1,05%, à 65,58 dollars. Les cours du brut sont soutenus "par la cyberattaque perpétrée contre la société Colonial Pipeline", en plus des perspectives d'amélioration de la demande mondiale, estime Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote Bank. Un des plus grands opérateurs de gazoducs américains, Colonial Pipeline, a dû cesser toutes ses opérations vendredi après avoir été victime d'une cyberattaque. La société achemine de l'essence et du gazole sur plus de 8.800 km de pipelines à travers les Etats-Unis et alimente aéroports, terminaux et stations-services depuis les raffineries autour du Golfe du Mexique vers la côte Est américaine. "Il s'agit de l'une, sinon de la plus importante des artères énergétiques des Etats-Unis", a expliqué Michael Tran, de RBC. La société a indiqué dimanche rouvrir seulement une petite partie de ses lignes de distribution entre les terminaux. Elle n'a pas donné de date de réouverture complète, pas plus que les autorités fédérales. "Les investisseurs restent optimistes sur l'ensemble du secteur des matières premières et le pétrole ne fait pas exception", a indiqué de son côté Carlo Alberto De Casa, d'Activtrades. Les deux contrats de référence évoluent à des niveaux relativement élevés, comparables à ceux des mois précédant la pandémie de Covid-19.

## MONNAIE NATIONALE

### L'Exécutif confirme une dépréciation en 2020

Le texte de l'avant-projet de loi de finances complémentaires 2021 confirme que la monnaie nationale a subi, à nouveau, d'importants ajustements durant le précédent exercice. Dans sa partie consacrée au comportement de l'économie algérienne en 2020, le rapport de présentation de l'avant-projet de loi de finances 2021 souligne que le marché des changes s'est caractérisé durant le précédent exercice par « une dépréciation du dinar par rapport au dollar de 5,9% et par rapport à l'Euro de 7,7% ». Ledit texte soutient, dans le même ordre d'idées, que le dinar s'est échangé, en moyenne annuelle en 2020, à 126,82 dinars pour un dollar et à 144,85 dinars pour un Euro, contre, respectivement, 119,36 dinars/dollar et 133,71 dinars/Euro, en moyenne annuelle en 2019. « En fin de période (31 décembre 2020), le dinar s'est échangé à 132,13 dinars pour un dollar et à 162,4 dinars pour un Euro. Ces données contenues dans le rapport de présentation de la loi de finances complémentaire 2021 confirment les tendances à la baisse qu'a connu le dinar en 2020, sur fond de rechute des cours pétroliers mondiaux et d'une baisse de certains fondamentaux de l'économie nationale. Il était ainsi clair que le mouvement baissier de la valeur du dinar, amorcé au lendemain du choc pétrolier de la mi-2014, n'allait pas s'inverser de sitôt, étant donné qu'une appréciation de la monnaie nationale pourrait être nuisible à l'économie car subventionnant les importations et réduisant les recettes libellées en dinar de la fiscalité pétrolière. Cette semaine, le dinar s'est légèrement apprécié face aux principales devises, le dollar et l'euro, comparativement à la semaine dernière où la monnaie nationale testait des plus bas historiques face aux principales devises. La valeur de l'euro a été, en effet, fixée à 168,13 dinars, alors que la valeur du dollar est fixée à 139,77 dinars. En tout cas, dans les cadrages macroéconomiques de l'actuel exercice, relatifs à l'évolution du taux de change du dinar cette année, compris dans la loi de finances 2021, n'ont pas été révisés par l'avant-projet de loi de finances 2021, anticipant un taux de change moyen de 142,20 DA/dollar, confirmant, une fois de plus, que la monnaie nationale continuera de se déprécier cette année face au billet vert.

Yani. T.

## ENTREPRENARIAT

# Le gouvernement souhaite une nouvelle catégorie de patrons

**L**e ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, dimanche à Tipasa, que l'Algérie a besoin d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs, pour bâtir une économie nationale forte.

"L'Algérie a besoin d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs d'élite pour bâtir une économie nationale forte, à travers des projets de qualité, alternatifs à l'économie de rente", a souligné le ministre dans une déclaration à la presse, lors de sa visite dans la wilaya. Il a souligné, à ce titre, l'impératif de s'orienter vers l'économie numérique, devenue la locomotive qui dirige les économies, à travers le monde, faisant part de la volonté politique pour soutenir cette orientation, dont la concrétisation a été entamée à travers la création d'un Fonds national de financement des projets des start-up, entré ef-



fectivement en exploitation en décembre dernier. Depuis décembre dernier, le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance

et des start-up a réceptionné plus d'un millier de dossiers, au moment où il a été procédé au financement de 150 start-up, 100 projets innovants et 30 incuba-

teurs, a indiqué, à ce propos, le directeur des start-up, Nouredine Ouadhah. Le ministre délégué a rappelé que le Fonds national de financement des start-up est "une caisse d'investissement soumise à la règle du capital-risque", soulignant les efforts considérables consentis, par son département, pour encourager les particuliers à créer des caisses d'investissement. Cette visite de M. Yacine El-Mahdi Oualid s'inscrit au titre d'une série de visites de terrain effectuées à travers le pays, pour rencontrer des étudiants porteurs de projets innovants. Il a rencontré, dans ce cadre, des étudiants au niveau de l'université de Tipasa et du pôle universitaire de Koléa. Dans ses réponses aux interrogations des porteurs de projets, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des start-ups a soutenu que la création d'un ministère en charge de l'Economie de la connaissance et des

start-ups, traduit la détermination de l'Etat et sa forte volonté d'instaurer le changement, notamment avec changement du modèle économique.

"Cette orientation représente un défi majeur, mais elle est inévitable vu que le savoir est le moteur principal de la croissance et qu'il n'existe pas d'économie du savoir sans l'économie numérique, devenue la locomotive des économies, à travers le monde", a, par ailleurs, observé le ministre.

En marge de ces deux rencontres, il a été procédé à la signature de deux conventions entre le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des start-ups avec respectivement l'université de Tipasa et le pôle universitaire de Koléa, dans l'objectif de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, l'instauration de l'esprit entrepreneurial, et l'encouragement de l'innovation et de la création.

## ANADE

## Les porteurs de projets libres de choisir leurs fournisseurs

**L'**Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) -ex ANSEJ- a affirmé dimanche dans un communiqué qu'il était possible pour les porteurs de projets inscrits dans ce dispositif de choisir librement leurs fournisseurs, réfutant l'existence d'une quelconque liste de fournisseurs agréés à son niveau. "L'ANADE informe l'ensemble des jeunes porteurs de projets qu'il n'existe aucune liste de fournisseurs agréés à son niveau", précise la

même source.

En effet, "les porteurs de projets jouissent d'une liberté totale pour le choix des fournisseurs et l'acquisition des matériels et équipements, le rôle de l'Agence se limitait, à ce propos, au contrôle des fournisseurs au niveau de ses directions". L'ANADE met en garde contre toute utilisation de ses code et nom, avertissant les fournisseurs qui s'adonneraient à une telle pratique qu'ils seraient "poursuivis en justice".



## COMMERCE

## Le boom du paiement électronique

**P**ar de petites doses, le paiement électronique prend de la place dans les transactions commerciales en Algérie. Rien qu'au premier trimestre de cette année, l'évolution de ce type de paiement a progressé de l'ordre de 247,8% sur un an, boosté notamment par l'engouement vers ce type de transaction idéal dans le contexte de la pandémie.

Selon le groupe d'intérêt économique (GIE) Monétique, ce montant s'est établi à plus de 2,2 milliards de dinars durant la période janvier-mars, contre 634 millions de dinars à la même période de l'année précédente. Cette augmentation résulte d'une hausse du nombre total des transactions effectuées par des porteurs de cartes interbancaires (CIB) et celles d'Algérie Poste (Edahabia), qui a atteint 1.782.213 transactions durant le premier trimestre de l'année en cours, alors qu'il s'établissait à 404.449 opérations sur la même période de 2020, soit une évolution de plus de 340,65%.

Le secteur des télécoms a généré le plus de transactions avec un total de 1.619.622 opérations pendant les

mois de janvier, février et mars 2021, suivi par celui des prestataires de services (réservations d'hôtel, formations, etc.) qui a enregistré 97.677 transactions, toujours d'après le GIE Monétique. Les activités liées aux services administratifs viennent en troisième position du classement des secteurs qui ont engendré des paiements électroniques, avec pas moins de 28.921 transactions, alors que le règlement des factures d'électricité et d'eau figure à la quatrième position, ayant généré 25.570 paiements en ligne.

Le bilan du GIE Monétique relève, en outre, la progression du paiement électronique pour l'achat de biens en ligne avec un cumul de 573 transactions au cours du premier trimestre 2021, dont 465 pour le seul mois de mars. Un chiffre nettement supérieur à la somme des transactions recensées dans ce domaine durant la même période de l'année 2020 (9 transactions), rapporte le GIE Monétique.

Le secteur des assurances est le seul à avoir connu un recul du nombre de paiements par Internet au cours de cette période avec un total de

971 transactions contre 3.229 transactions durant le premier trimestre 2020.

D'après les chiffres du GIE Monétique, les transactions par Internet ont quintuplé en 2020 pour atteindre 4.593.960 de transactions avec un montant global de 5,423 milliards de dinars contre 873.679 transactions et 1,576 milliards de dinars en 2019.

Un total de 83 web-marchands actifs en Algérie au terme du 1er trimestre 2021, soit 38 de plus qu'à la même période de l'année passée où leur nombre était de 45, d'après le même bilan.

Ce nombre comprend 4 opérateurs dans le secteur des télécoms, autant dans celui des transports, 13 acteurs dans le domaine des assurances, 8 web-marchands activant dans la distribution d'électricité et d'eau et 2 prestataires de services administratifs.

Le nombre de web-marchands dans le segment des prestataires de services qui s'élève à 23, derrière celui des vendeurs de bien qui a atteint les 29 à la fin du 1er trimestre de l'année en cours.

S. Sadia

## INVESTISSEMENT

## La réforme du Service public augmentera l'attractivité de l'Algérie

**L**e président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, a affirmé dimanche à Alger que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau des services de l'Etat, permettra de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement. Dans une allocution lors de la Journée d'études sur "l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques", ouvert par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le Président du CNESE a déclaré que estimé que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau de certains services de l'Etat et ceux en lien avec le développement national dans ses divers aspects, l'investissement et le Commerce extérieur contribuera à la dynamisation économique et à l'amélioration du climat d'affaires. Cette réforme est à même, également, de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement pour les partenaires et les opérateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a-t-il ajouté.

Evoquant le thème retenu pour cette rencontre organisée par le CNESE et l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Tir a relevé "son importance cruciale" au regard de son lien fort et son impact sur la vie économique et sociale dans notre pays.

Le thème de l'éthique dans le Service public s'impose par l'intérêt national afin de corriger ce qui a été sabordé par les pratiques du passé, a expliqué M. Tir, ajoutant qu'il s'agit de l'une des accumulations résultant des précédentes périodes de gouvernance qui ont tant nui à la réputation de l'Etat avec pour conséquence l'étiollement du lien de confiance entre le citoyen et l'administration.

A ce propos, M. Tir a plaidé pour la mobilisation de toutes les composantes de l'Etat pour pallier à ce dysfonctionnement, rationaliser la gestion du Service public et promouvoir la qualité du Service public, notamment dans les services et entreprises publiques et dans les secteurs en lien direct avec le quotidien du citoyen.

Le président du CNESE a valorisé, à cette occasion, "l'intérêt majeur" qu'accorde le Gouvernement à la modernisation du mode de gestion du Service public.

Les travaux de cette rencontre se poursuivent par des conférences-débat sur nombre d'axes relatifs au thème de "l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques", dont "l'éthique dans les systèmes de formation et d'enseignement", "la moralisation de la vie publique et le conflit d'intérêt", "l'éthique et la relance économique"...etc.

## HABITAT

# Des milliers de logements distribués dans le pays

**A** l'approche de l'Aïd el-Fitr, des milliers de logements ont été distribués dans plusieurs régions du pays. A commencer par Alger où c'est le premier ministre, Abdelaziz Djerad lui-même, qui a présidé des cérémonies de distribution de quelques 5000 logements de différentes formules. Ainsi, lors d'une tournée dans la capitale, le premier ministre a participé à la distribution de plus de 5000 logements. Dans le détail, l'opération de distribution concerne 3000 logements de type location-vente répartis sur les sites de Korichi à Reghaia (1400 unités), Dermouche à Bordj El Bahri (600 unités), la cité Faizi à Bordj El Bahri (473 unités) et Ouled Fayet (417 unités sur un total de 1500 unités).

Au niveau des sites de Semrouni et Roukhi situés respectivement à Ouled Fayet et Souidania, 562 logements de type public locatif ont été distribués, outre 1513 autres unités de type promotionnel public (LPP) à "Plateau" (Ouled Fayet Est). Les 2000 logements restants sont constitués notamment de logements sociaux.

Dans la wilaya de Tissemsilt, quelque 800 logements du programme location-vente, réalisé par l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du

Logement (AADL), ont été réceptionnés, dimanche. Cela en plus de la pose de la première pierre du projet de réalisation de 1.184 logements AADL à ladite wilaya.

Cette opération qui s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Balaribi, a été marquée par la distribution de 538 décisions d'attribution d'aides financières destinées au logement rural.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de distribution, M. Belaribi a relevé "le programme ambitieux tracé dans la wilaya de Tissemsilt pour la prise en charge des besoins des citoyens en matière de logements", lequel comprend 9.170 logements LPL (social), 1.771 logements LPA, 3.284 logements AADL, 3.871 logements ruraux et 342 logements dans le cadre des lotissements sociaux.

A Tlemcen, plus de 1.000 logements de diverses formules ont été distribués à travers la wilaya, à l'occasion de la commémoration du 76e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945. Cette nouvelle attribution a concerné 250 logements sociaux à sidi Abdelli, 307 promotionnels et participatifs dans la commune de

Tlemcen, 32 logements sociaux à Sebdou et 1000 de location-vente AADL à Mansourah et Boudjlida.

A Tamanrasset, cinquante logements de fonction ont été attribués samedi à des enseignants du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à Tamanrasset dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la mémoire (8 mai). Huit (8) logements équipés ont été également attribués à des médecins spécialistes de la région, lors d'une cérémonie organisée à la maison de la culture de Tamanrasset. Des manifestations historiques et culturelles ont été organisées pour commémorer la Journée nationale de la mémoire, (massacres du 8 mai 1945). Dans ce cadre une cérémonie de recueillement à la mémoire des glorieux choucha a été organisée au cimetière des martyrs de la ville de Tamanrasset.

A Constantine, les décisions d'attribution et les clés d'un quota de 132 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribués, à l'occasion de la commémoration de la journée nationale de la Mémoire et du 76ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Saïd Sadia

## MÉDÉA

## Un dispositif pour indemniser des agriculteurs de Beni-Slimane

**U**n dispositif d'indemnisation des agriculteurs affectés par les récentes inondations de Beni-Slimane (wilaya de Médéa) sera mis en oeuvre, sans tarder, afin de permettre la relance de l'activité agricole dans cette ré-

gion, a indiqué lundi à Médéa, le ministre de l'agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hamdani. "Nous allons reconduire le même dispositif d'indemnisation qui a été appliqué lors des incendies de forêts de l'été 2020" a affirmé Ham-

dani lors de sa visite d'inspection de la plaine de Beni Slimane, précisant que ce dispositif va prendre en charge les dégâts occasionnés par les inondations, qu'il s'agisse de semences, de plantations ou d'équipements agricoles".

## MASCARA

## Remise de décisions d'insertion à plus de 400 jeunes

**U**ne cérémonie de remise de décisions d'insertion dans des emplois permanents à 441 jeunes a été organisée, lundi, au palais des conférences de la wilaya de Mascara. L'opération, qui a eu lieu à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la mémoire, a concerné les jeunes bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, qui ont été intégrés dans des postes d'emploi permanents au niveau des services des communes et de la wilaya. Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, qui a présidé la cérémonie, a

salué le succès de cette opération d'insertion dans des postes d'emploi permanents au niveau de la wilaya et qui a permis, l'année dernière, d'insérer près de 1.000 jeunes de deux vagues de bénéficiaires du dispositif en question.

L'opération se poursuivra pour insérer tous les jeunes concernés à travers les trois vagues, à savoir 6.219 jeunes, et sera achevée avant la fin de l'année en cours. D'autre part, un documentaire produit par l'institution militaire de l'audio-visuel, intitulé "l'Etat algérien à travers l'histoire, des gloires depuis toujours" a

été projeté à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la mémoire à la maison de culture "Abi Ras Ennaciri". En outre, le coup d'envoi d'un concours destiné aux enfants sur la meilleure dissertation sur la mémoire a été donné, de même qu'un autre concours du meilleur dessin sur le même sujet, par la direction de la culture à l'initiative de la direction de la jeunesse et de sports. De son côté, la direction de l'action sociale organise un concours similiaire destiné aux enfants inscrits aux centres psychopédagogiques.

## TIPASA

## Glissement de terrain à l'hôpital de Koléa

**L'**érosion de la conduite principale des eaux usées et pluviales a causé un "important" glissement de terrain au niveau de l'hôpital Fares Yahia de Koléa, selon les premiers résultats des enquêtes réalisées par les services techniques de la wilaya de Tipasa.

Le glissement de terrain, enregistré dernièrement au niveau de la partie Sud de l'hôpital Fares Yahia construit en 1943, a été à l'origine de l'effondrement du mur d'enceinte et à l'émanation d'odeurs nauséabondes suite à la dégradation de la conduite principale des eaux usées. Un problème requérant une prise en charge dans "les plus brefs dé-

lais" a indiqué, lundi, le président de la commune de Koléa, Kouider Youcef. Selon le premier constat technique réalisé par les services de la wilaya (directions des ressources en eau et des travaux publics) "l'origine principale de ce glissement de terrain est due à l'érosion des fondations de la conduite principale des eaux usées et pluviales se déversant dans l'Oued Mazafran et traversant le centre-ville de Koléa, via l'hôpital Fares Yahia", a déclaré à l'APS le wali de Tipasa, Labiba Ouina.

Des instructions ont été données à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, a-t-elle ajouté,

pour réaliser une étude technique afin de protéger le site et renforcer cette structure sanitaire vitale.

Mme. Ouina a signalé, en outre, s'être déplacée sur les lieux pour "constater sur place l'ampleur de l'incident et discuter avec les responsables de cet hôpital et ceux de la commune de Koléa des solutions susceptibles d'être apportées à ce problème", a-t-elle souligné. Pour rappel, le premier glissement de terrain, causé par cette conduite principale des eaux usées, remonte à l'an 2000, mais le problème persiste toujours en dépit du risque encouru tant pour la santé publique que pour cet établissement sanitaire.

## SÉTIF

## Un musée actif et attractif

**E**ntamées le 18 avril dernier, sous le thème «Valorisation économique du patrimoine culturel», les activités inscrites au programme du musée public national de Sétif se poursuivent comme prévu.

Le coup d'envoi de cette manifestation culturelle a été marqué par le vernissage d'une exposition de tableaux intitulée «Les collections muséales comme source de valorisation et de promotion économique», suivi par le lancement d'un concours intellectuel sur le contenu du musée qui reste une source d'inspiration. Selon la directrice du musée, Chadia Khalfallah, l'objectif de ces activités est de faire découvrir notre patrimoine culturel aux jeunes générations et consacrer les fondements de l'identité nationale. C'est aussi l'occasion de mettre en évidence les civilisations anciennes depuis la création de l'homme à nos jours. Cette première quinzaine a mis en évidence l'aspect important du patrimoine culturel matériel de la région de Sétif à travers ses périodes historiques. «Nos activités se poursuivent dans de très bonnes conditions selon le programme préétabli. Nous sommes mobilisés pour sa réussite. Notre but est que le visiteur soit imprégné de cet événement culturel universel. Nous recevons des visiteurs de toutes les franges de la société et des wilayas environnantes. Le plus souvent, ils viennent en famille pour faire découvrir à leurs enfants la valeur d'un musée et de l'art en général», a confié à Horizons la responsable. Lundi dernier, c'était au tour d'une trentaine d'élèves de l'école des malentendants de participer à des ateliers. Ils travaillent avec le même programme, au même titre que les élèves des autres établissements scolaires. Ils ont participé à des jeux de puzzle avec comme thèmes la mosaïque de Bacchus exposée au musée et les animaux préhistoriques qui ont vécu à Aïn Lahnech durant l'ère de la préhistoire. Avant de quitter le musée, ils ont découvert son trésor archéologique à travers une visite guidée avec traduction et explication en langage des signes. Evoquant l'important rôle des ateliers, la directrice notera qu'ils restent actifs tous les jours et reçoivent la plupart du temps la visite des parents accompagnés de leurs enfants.

### La valise muséale dans les zones d'ombre et rurales

Durant ce mois de Ramadhan, des portes ouvertes sur le musée avec des visites encadrées durant les soirées ont été organisées. Parallèlement, une exposition sur la cuisine romaine et islamique à travers la collection du musée de Sétif a permis aux familles, notamment les femmes, de découvrir l'art culinaire ancien des deux époques avec tout le processus de cuisson (ustensiles utilisés et préparation). Sur place, un atelier, sorte de workshop, montre les recettes de la cuisine romaine. Des communications traitant des sujets en relation avec le mois du patrimoine culturel ont été animées par des spécialistes en archéologie. Des vidéos sur l'histoire ancienne de Sétif et sa région à différentes époques ont été projetées en virtuelle. Des journées d'information et de sensibilisation sous le thème «Mécanismes d'investissement économique dans le patrimoine culturel» ont permis d'aborder ce nouveau mode d'investissement auprès des opérateurs économiques qui découvrent pour la première fois ce créneau d'affaires. Durant cette première quinzaine du mois du patrimoine a germé l'idée, selon la directrice, d'institutionnaliser un événement culturel annuel dans le musée sous le thème de «Rencontre des musées». Il reste à définir et monter le projet pour le concrétiser sur le terrain avant la fin de cette année. Parlant de la valise muséale, sorte de mini musée mobile, elle a touché six établissements, d'une moyenne de 400 à 500 élèves chacun, notamment dans les zones d'ombre et rurales. Au programme, six autres établissements restent à la découvrir. «Ensuite, ce sera au tour des associations et aux établissements de la jeunesse d'en bénéficier. La crise sanitaire du coronavirus nous a énormément stoppé dans notre élan», a déploré Khalfallah. Entre le 1er janvier et le 18 avril de l'année en cours, le musée a reçu 2.449 visiteurs, avec une moyenne de 800 par mois et des élèves de 14 lycées et CEM.

# Bourek annabi à la viande hachée et œuf coulant

Aujourd’hui, je vous propose une spécialité de l’Est Algérien (Annaba), bourek annabi, une brick pliée en carré garnie de viande hachée à laquelle on intègre un œuf coulant (ou non selon les goûts), ce qui la caractérise.

Temps de préparation : 10 minutes  
Temps de cuisson : 10 minutes

## Quels ingrédients pour faire des bricks annabi

- 3 pommes de terre moyennes écrasées en purée
- 250 gr de viande de bœuf hachée
- Un oignon finement émincé
- 1 gousse d’ail
- 4 œufs (1 par brick)



- Fromage râpé
- du persil haché
- Coriandre hachée
- Piment vert frais ou piment chili

- en poudre
- Sel, poivre, muscade, cannelle, gingembre
- Fromage râpé ou en portion au

- choix
- 4 feuilles de brick

## Préparation

- Faire cuire les pommes de terre épluchées dans de l’eau salée.
- Écrasez à la fourchette, salez poivrez, et ajoutez un peu de noix de muscade.
- Divisez l’oignon émincé en conservant une moitié pour la farce.
- Dans une poêle, mettre la viande hachée, la moitié de l’oignon émincé, l’ail écrasée, 1/2 cuillère à thé de cannelle, de gingembre en poudre, de piment, sel, poivre.
- Mélangez bien et ajoutez la valeur de 150 ml d’eau.
- Laissez cuire jusqu’à réduction complète de l’eau.
- La viande doit être bien sèche.

- Réservez.
- Une fois refroidie, rajoutez l’oignon émincé mis de côté au début de la recette, le fromage râpé etc....
- Préparez une feuille de brick
- Étalez une bonne cuillère à soupe de purée de pomme de terre, déposez la farce de viande.
- Faire un creux au centre et cassez un œuf.
- Plier en rabattant chaque côté vers l’intérieur pour former un carré.
- Mettre à cuire la brick dans une huile de friture chaude et non brûlante.
- Laissez dorer la première face, retournez et laissez cuire la seconde.
- Retirer et déposez sur du papier absorbant.

## Recette cuisses de poulet au four (miel et moutarde)



## Ingrédients pour 4 personnes

- 4 cuisses de poulet
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- 1 c-à-café de miel
- une cuillère a café de sel
- 1 cuillère à café de paprika
- une cuillère à soupe d’épices tandoori
- 1 cuillère à soupe de mayonnaise
- une c-à-café de piment en poudre
- 1 cuillère à soupe de crème épaisse
- Ensuite pour la cuisson du poulet
- 2 oignons émincés
- 8 gousses d’ail
- 1 morceau de gingembre frais
- Poivre
- Épices tandoori
- 1 branche de thym
- 20 gr de beurre
- Pommes de terre
- Sel, poivre
- 1 piment frais
- Coriandre fraîche

## Étapes et préparation

### Etape 1 : Nettoyage du poulet :

- Retirer les morceaux de graisses pouvant se trouver sur les cuisses du poulet ainsi que les duvets ou poils restants.
- Frotter les morceaux avec du sel en insistant sur la matière coagulée.
- Rincer à l’eau claire et faire égoutter.

### Etape 2 : la marinade :

- Dans un saladier, mélanger ensemble tous les éléments de la marinade puis badigeonner chaque cuisse en les recouvrant sur toutes les faces.
- Couvrir de film plastique et mettre au frais pour la nuit.

### Etape 3 : la cuisson :

- Le lendemain, émincer les oignons en fines lamelles et couper l’ail en rondelles.
- Sortir le poulet mariné et le déposer dans le plat et mélanger avec les oignons et ail.
- Ajouter une branche de thym.
- Poivrer et parsemer d’épices à tandoori pour donner une belle couleur.
- Enfourner au four préchauffé th. 200°C pour 15 min.
- Déglacer ensuite avec l’équivalent de 250 ml d’eau et remettre en cuisson quelques minutes.
- Couper les pommes de terre en quartiers (ou si vous avez des petites, vous pouvez les laisser entières). Les mélanger avec la marinade restante et les placer dans le plat avec un piment frais.
- Finir la cuisson du poulet jusqu’à ce qu’un jus clair s’échappe lorsque vous le piquez au couteau.
- Si les pommes de terre ne sont pas parfaitement cuites, vous pourrez couvrir votre plat de papier aluminium et finir la cuisson.
- A la sortie du four parsemer de coriandre fraîche ciselée.
- Bon dégustation

## CHORBA BEIDA (SOUPE ALGÉROISE AU POULET)

### Ingrédients

- 1/2 poulet fermier vidé et nettoyé
- 2 cuillères à soupe d’huile ou beurre rance (smen)
- 1 oignon
- 1 gousse d’ail
- Une bonne poignée de pois chiches trempés la veille
- Sel, poivre
- 1/2 cuillère à café de cannelle
- 1 cube de bouillon de volaille
- Piment vert (facultatif)
- 1 cuillère à soupe de persil et coriandre
- Menthe sèche (facultatif, à votre goût)
- Langues d’oiseaux, vermicelles ou cheveux d’ange (1 verre)
- 1 cuillère à soupe de maïzena
- 1/2 jus de citron
- 1 jaune d’œuf
- Un litre d’eau tiède environ

## Comment préparer la chorba Beida

- Laver le poulet en le frottant avec du sel et un peu de vinaigre.
- Couper le en petit morceau et égoutter.
- Dans la marmite mettre l’huile, l’oignon râpe, l’ail et le poulet égoutté.
- Saler, poivrer. Ajouter la cannelle, le piment et un peu de coriandre et les pois chiches rincés.
- Faire revenir à feu doux quelques minutes sans faire dorer



- en remuant régulièrement.
- Ajouter l’eau et fermer la marmite et laisser cuire.
- Vérifier le niveau de l’eau et rajouter si nécessaire.
- Lorsque les morceaux de poulet sont cuits, retirer les et émincer les.
- Incorporer le verre de langues d’oiseaux ou le vermicelle et laisser cuire.
- Prélever une petite louche de sauce.
- Mélanger avec la cuillère de maïzena avec le jus du citron, le

- persil ciselé puis remettre dans la marmite en remuant pour faire épaissir. Retirer du feu aussitôt.
- En fin de cuisson, je rajoute deux feuilles de menthe qui vont parfumer la soupe.
- Servir Chorba beida dans des bols, parsemer de poulet émincé et de coriandre ou persil ciselés en présentation.

### Notes

- A la place de la maïzena, vous pourrez mettre le jaune d’œuf uniquement.

## Petit pain matlouh très moelleux (khobz tajine)

### Ingrédients

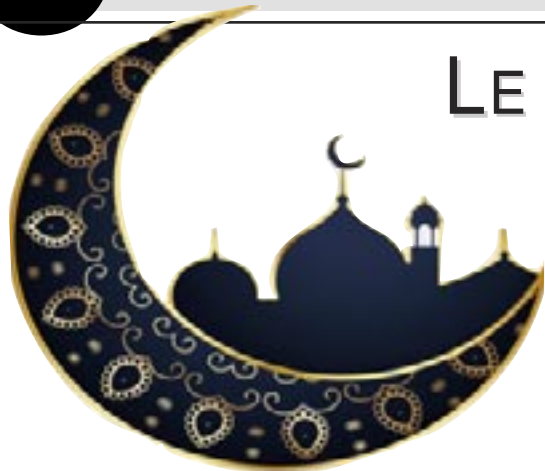
- 400 gr de farine
- 100 gr de semoule extra fine
- 9 gr de sel
- 1 cuillère à soupe de sucre en poudre
- 1 cuillère rase à soupe de levure boulangère SAF
- 1/2 sachet de levure chimique
- 2 cuillères à soupe d’huile neutre
- Sanouj (graines de nigelle)
- 40 cl d’eau tiède environ
- Préparation du Matlouh
- Verser la farine, la semoule, le sel et la levure chimique dans un saladier, mélanger.
- Creuser un puits et y ajouter la levure boulangère, le sucre, l’huile.
- Verser environ 20 cl d’eau. Commencer par mélanger dans le

- puits en ramenant petit à petit les ingrédients secs.
- Rassembler la pâte. La jeter fortement sur le plan de travail pendant 5 minutes jusqu’à ce qu’elle devienne lisse, souple et collante.

### NB : Si vous préférez, utilisez le pétrin

- Ajouter ensuite progressivement de l’eau pour rendre la pâte élastique en la soulevant pour lui faire prendre d’air.
- La pâte doit faire des bulles et vous devez entendre un bruit des bulles qui éclatent. Il se peut que vous n’ayez pas à utiliser la totalité de l’eau.
- Huiler la pâte ainsi que son bol et laisser pousser la pâte pendant 2 heures à l’abri des courants d’air.

- Dégazer la pâte. Huiler votre plan de travail, vos mains, et façonner les pains.
- Déposer vos boules sans les aplatir en les espaçant sur un plat huilé.
- Couvrir de film plastique et laisser lever 15 minutes. Les boules vont gonfler et s’étaler. Mettre à chauffer votre tajine, poêle ou crêpière.
- Soulever délicatement votre première boule de pâte et venir la déposer sur le plat de cuisson en la façonnant légèrement pour lui donner sa forme.
- Diminuer le thermostat. La galette va faire des bulles en surface, vous pouvez la retourner pour cuire la seconde face. Continuer ainsi la cuisson de tous vos matlouh.



## LE JEÛNE DU MOIS DE RAMADAN

## L'obligation du jeûne du mois de Ramadan

**L**e Coran et la Sunna ont instauré l'obligation du jeûne du mois de Ramadan. L'unanimité de la communauté musulmane l'a confirmé.

Dieu dit :

- En ce mois de jeûne, Ramadan, fût révélé le Coran, lumière éclairant la voie aux hommes et témoignage éclatant de Vérité et de Salut.

Quiconque d'entre vous, verra poindre le croissant, jeûne tout le mois. (Coran, 2 - La Vache - 185)

Le Prophète Mohammed (sur lui la bénédiction et la paix) a dit Les fondements de l'islam sont au nombre de cinq :

- L'attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah ! et que Mohamed est Son Prophète.

L'accomplissement de la prière, de la Zakat, du Pèlerinage et du jeûne du mois de Ramadan. (Recueil de Boukhari et Mouslim)

Les mérites du jeûne du mois de Ramadan

Le mois de Ramadan a des mérites exceptionnels, confirmés par les hadiths, et dépassant les autres mois.

Le Prophète Mohammed a dit :  
- Les cinq prières rituelles, la prière du vendredi jusqu'au vendredi suivant, le jeûne du mois de Ramadan jusqu'au Ramadan prochain, tous ont un effet absolu si on évite la graves péchés. (Recueil de Mouslim)

- Qui jeûne le mois de Ramadan avec foi en comptant sur la récompense divine, ses péchés lui seront pardonnés. (Recueils de Boukhari et Mouslim)

- J'ai vu en songe un homme de ma communauté, haletant de soif.

Toutes les fois qu'il se présente pour boire à un bassin, il en est chassé.

Son jeûne de Ramadan est venu étancher sa soif. (Recueil de Tabarany)

- La première nuit de Ramadan, tout démon, tout djinn rebel est enchaîné.

Toutes les portes de l'enfer sont fermées, aucune ne s'ouvre. Toutes les portes du Paradis sont ouvertes, aucune ne se ferme.

On appelle « Ô toi qui veux du bien, accours ! Ô toi qui veux faire du mal, cesse ! »

Cet appel est renouvelé chaque soir, et chaque soir Dieu sauve de l'enfer un certain nombre de croyants. (Recueil de Tirmidy)

Mérite des bonnes oeuvres pendant le mois de Ramadan :

Vu le mérite de Ramadan, toute bonne oeuvre accomplie en cette période acquiert une valeur exceptionnelle, telle que

**1 - La charité :**

Le Prophète a dit

- La meilleure charité est celle accomplie pendant Ramadan. (Recueil de Tirmidy)

- Qui donne à quelqu'un de quoi rompre le jeûne, bénéficie d'une récompense égale à celle de celui qui jeûne sans la diminuer. (Recueils d'Ahmed et Tirmidy)

- Qui donne à manger ou à boire à quelqu'un qui jeûne, d'un bien licitement acquis,

les anges ne cessent de prier pour lui durant Ramadan.

L'archange Gabriel prie pour lui la nuit du Destin. Le Prophète était le plus généreux des humains et plus encore en Ramadan, quand Gabriel venait le voir (Recueil de Boukhari)

**2 - La prière de nuit de Ramadan :**

Le Prophète a dit :

- A qui se lève pour prier pendant les nuits de Ramadan, avec foi et en comptant sur la récompense divine,

Dieu pardonne ses fautes passées. (Recueils de Boukhari et Mouslim)

Le Prophète veillait les nuits de Ramadan. A la dernière décade, il réveillait toute sa famille, ceux qui étaient capable de prier, grands et petits. (Recueil de Moslim)

**3 - La lecture du Coran :**

Le Prophète redoublait la récitation du Coran, pendant le mois de Ramadan. Gabriel descendait réciter avec lui. (Recueil de Boukhari)

Pendant les prières de Ramadan, le Prophète prolongeait plus que d'habitude ses récitations. Hodhafa fit la prière avec lui une nuit.

Le Prophète (sur lui la bénédiction et la paix) lut les sourates : "La Vache", "La Famille d'Omran" et "Les Femmes". Il s'arrêtait à chaque verset comportant une menace pour demander protection. Il fit ainsi deux rak'a et voici que Bilal vint lui annoncer la prière de l'aube. (Recueil d'Ahmed et Nassa'i)

Le Prophète a dit

- Le jeûne et la prière de Ramadan intercéderont pour l'homme le Jour de la Résurrection.

Le jeûne dira : Seigneur ! je l'ai empêché de boire et de manger pendant le jour.

Le Coran dira : Seigneur ! je l'ai empêché de dormir la nuit.

Accepte notre intercession pour lui (Recueil d'Ahmed et Nassa'i)

**4 - La retraite spirituelle**

**à la mosquée :**

Elle consiste à garder la mosquée dans un esprit de dévotion pour plaire à Dieu.

Le Prophète a fait la retraite la dernière décade de Ramadan et ne cessa de la pratiquer, jusqu'à sa mort. Il a dit

- La mosquée est le refuge de tout homme pieux.

Dieu a promis à celui qui y fait sa retraite de lui accorder sérénité et miséricorde,

de le faire traverser le « Sirate » - pont jeté sur l'Enfer - pour le faire parvenir à Sa Grâce, au Paradis. (Recueil de Tirmidy)

**5 - L'Omra - ou petit pèlerinage :**

C'est la visite de la Maison Sacrée de Dieu pour y accomplir les tournées rituelles et la marche entre Sala et Marwa.

Le Prophète a dit :

Une Omra pendant Ramadan, vaut un grand pèlerinage en ma compagnie. (Recueils de Boukhari et Mouslim)

L'Omra est absolutoire durant le temps qui la sépare de l'Omra suivante. (Recueils de Boukhari et Mouslim)

RAMADAN  
CORAN

**O**utre les faits su de nett

permet régén l'élimination

fenses immu plique ce qui

« Une élimina Au cours de j

lant les resso glucides et le

gane le plus i convertit les

appelés corp source d'éner La désintoxic

jeûne. Le pro bonne santé

reins, des gla d'éliminer ou

pendant le je produits chin

durant l'iftar : au cours de l

Le jeûne est a niveau physi

l'appareil dig cause des de

de se reconstr montrent que

anormales te et sont donc

de l'organism Le jeûne per

plein potentié d'un niveau n

efficaces dan l'organisme.

D'autres char une légère di

baisse du tau relles. Le tau

foie) sont réd tif, qui est trè

nement, perm digestion plu

ments. Les bienfaits

Pendant le je gie consacré

tion (2 à 4 he La muqueuse

rétablir les gl Plusieurs aut

base du corp d'hormones

de l'hormone Les bienfaits

- Perte de poi du jeûneur bi

part, plus pou sonne sans s

reprendra d'a

- Elimination

- Régénératio

et la cicatrisa

- Augmentati

- Par la force

café, chocola

- Peau neuve

corps transpa

- Prévention :

ménopause.

AN:QU'ADVIENT-IL DE NOTRE  
RPS AU COURS DU JEÛNE ?



côté religieux, jeûner apporte beaucoup de bien-  
ur la santé. Par exemple, elle permet  
oyer l'organisme régulièrement de ses toxines. Il  
ération cellulaire, une petite perte de poids grâce à  
des réserves graisseuses et la stimulation des dé-  
nitaires. Le docteur Noreen A. Kassem nous ex-  
arrive à notre corps durant le jeûne.  
ation plus rapide des tumeurs »  
eûne, votre corps produit sa propre énergie en brû-  
sources stockées à partir des excès de graisses, les  
s sucres pour produire de l'énergie. Le foie est l'or-  
important dans ce processus économique, il  
matières grasses dans en des produits chimiques  
s cétoniques qui sont ensuite utilisés comme  
rgie.  
cation est l'un des avantages les plus importants du  
cessus du jeûne permet au corps de se tenir en  
: comme la désintoxication du colon, du foie, des  
ndes lymphatiques des poumons, de la peau et  
de neutraliser les toxines. Ce processus s'accélère  
ûne ainsi le corps décompose les graisses. Les  
niques et les toxines absorbées par les aliments  
sont stockés dans les réserves de graisse et utilisé  
a journée de jeûne.  
aussi un remède pour l'esprit, le corps et l'âme. Au  
que, l'énergie et les ressources sont détournées de  
estif (qui est constamment à la surconsommation à  
nrées alimentaires) permettant au corps de guérir,  
truire et de se reconstituer. Des études médicales  
e, durant un jeûne, des excroissances tissulaires  
lles que les tumeurs manquent d'éléments nutritifs  
plus susceptibles d'être décomposés et éliminés  
ne.  
met à l'organisme d'exploiter ses ressources à leur  
el et de se concentrer sur la reconstruction à partir  
microscopique ainsi l'ADN et l'ARN deviennent plus  
s la transcription des protéines et les tissus de  
ngements dans le corps au cours du jeûne incluent  
minution de la température corporelle due à une  
x métabolique et générale des fonctions corpo-  
x de glycémie et le taux métabolique (liquides du  
uits afin d'économiser l'énergie. Le système diges-  
s souvent surchargés, et sans cesse en fonction-  
net aussi de se nettoyer par elle-même pour une  
s efficace et une meilleure absorption des nutri-  
du jeûne  
ûne le système digestif est au repos. Toute l'éner-  
e habituellement aux nombreuses heures de diges-  
ures 3 fois par jour) va être économisée.  
e de l'estomac et des intestins prennent le temps de  
andes et les muscles, et enlever les « déchets ».  
res processus qui soutiennent l'infrastructure de  
s augmentent au cours du jeûne, la production  
par exemple augmente ainsi que l'antivieillessement  
de croissance.  
du jeûne sont nombreux :  
ds : la perte de poids ne doit pas être la motivation  
en qu'elle soit réelle, de 5 à 10 % du poids de dé-  
ur les hommes, moins pour les femmes. Une per-  
urpoids ne perdra que le strict minimum qu'elle  
ailleurs à l'issue du jeûne.  
des graisses superflues, des toxines...  
on : le gain d'énergie est orientée vers la guérison  
tion  
on des défenses immunitaires  
des choses, arrêt des mauvaises habitudes : thé,  
t, cigarette, tabac, etc.  
(jeunesse, soblesse) : le nettoyage profond du  
araît à l'extérieur  
maladies, vieillissement prématuré, troubles de la

# Comment établir la date du 1er jour du mois de Ramadan ?



## Ramadan s'annonce par l'un des faits suivants :

- 1 - Quand le nombre de jours du mois de Chaabane, précédant Ramadan atteint 30 jours. Le 31ème est sans contredit le 1er Ramadan.
  - 2 - Quand le croissant est visible la veille du 30 Chaabane, c'est le début de Ramadan et il faut jeûner.
- Dieu dit : Quiconque parmi vous verra poindre le croissant, jeûnera tout le mois (Coran, 2 - La Vache - 185)  
Le Prophète Mohammed a dit :

Jeûnez et rompez votre jeûne à la vue du croissant. S'il est voilé - par les nuages - complétez Ramadan 30 jours. (Recueil de Moslim)  
Il suffit, pour confirmer l'entrée de Ramadan, le témoignage d'un seul homme honnête. Le Prophète (sur lui la bénédiction et la paix) avait accepté l'attestation d'un seul.  
Mais pour la rupture du Jeûne, il est exigé le témoignage de deux personnes. Le Prophète ne s'était pas contenté d'un seul témoin. (Recueils de Tabarany et Darakatni)

## Remarque :

Quiconque voit le croissant de Ramadan doit jeûner, même si son témoignage est récuse. Mais s'il l'aperçoit la veille de la rupture du jeûne, et que son témoignage a été refusé, il doit continuer de jeûner quand même.  
Le Prophète a dit :  
On jeûne quand tout le monde jeûne, on rompt le jeûne quand tout le monde le rompt,  
on célèbre la fête du sacrifice le jour où tout le monde la célèbre.

# Comment Jeûner ? Les conditions du jeûne

L'obligation du jeûne incombe à ceux qui jouissent de leurs facultés mentales.  
Le Prophète Mohammed a dit  
Sont déchargés de toute responsabilité le fou jusqu'à ce qu'il récupère sa raison, l'homme endormi jusqu'à ce qu'il se réveille,  
et Le jeune jusqu'à la puberté. (Recueil d'Ahmed et Abou Daoud)  
La femme ne doit pas jeûner en période de menstrues ou de lochies.  
Le Prophète a dit :  
N'est-ce pas que la femme en état de menstrues n'accomplit ni prières, ni jeûne ? (Recueil de Boukhari)

## Le jeûne en voyage

Il est permis au musulman en voyage, parcourant une distance permettant le raccourcissement de la prière (80 km environ), de rompre le jeûne et de le remettre à plus tard.  
Dieu dit :  
Celui d'entre vous, qui se trouve malade ou en voyage, jeûnera plus tard un nombre égal de jours (Coran, 2 - La Vache - 185)  
Si le voyageur peut soutenir le jeûne, sans trop de peine, il lui est plus avantageux de jeûner. Si cela le fatigue, il vaut mieux le rompre.  
Du vivant du Prophète, dit Abou Saïd Khodri, quand nous partions en guerre sainte, quelques uns d'entre nous jeûnaient, mais nous ne nous critiquions pas. Celui qui se sentait capable de jeûner

trouvait plus avantageux de le faire, celui qui en était incapable estimait plus salubre de rompre le jeûne.

## En état de maladie

S'il est possible et sans trop de peine de poursuivre le jeûne, quand on est malade, on jeûne, sinon on le rompt.  
Si on espère la guérison, on l'attend pour accomplir le jeûne manqué. Autrement, on fait l'aumône pour chaque jour manqué à raison d'un 1/2 litre de blé (ou l'équivalence en nourriture).  
Dieu dit :  
A ceux qui ne peuvent jeûner qu'avec difficulté incombe en expiation, la nourriture d'un pauvre (Coran, 2 - La Vache - 184)

## Le vieillard :

Quand on prend de l'âge, ou qu'on n'a plus de force pour jeûner, on donne en contrepartie une aumône d'un 1/2 litre de blé également pour chaque jour de jeûne manqué.  
Ben Abbés a dit :  
Le vieillard est autorisé à renoncer au jeûne, en cas de difficulté, moyennant une nourriture au pauvre, sans plus d'obligation. (Recueils de Darakatni et Ha'kim)

## Femme enceinte et nourrice :

Quand la femme enceinte craint pour sa santé ou pour ion fœtus, elle est autori-

sée à rompre le jeûne et à l'accomplir ultérieurement quand elle n'aura plus d'empêchement. Dans ce cas, si elle est aisée, elle accompagne son jeûne d'une aumône d'un 1/2 litre de blé, ce qui consolide mieux son jeûne et augmente sa récompense.  
La même règle s'applique à celle qui allaite son enfant et qui craint pour sa santé ou celle de son bébé. Ceci est dans le cas où eue ne trouve pas de nourrice, ou, la trouvant, son enfant n'accepte d'autre sein que le sien.  
Cela est déduit du verset sus-mentionné qui dit :  
A ceux qui ne peuvent jeûner qu'avec difficulté incombe en expiation la nourriture d'un pauvre (Coran, 2 - La Vache - 184)

## Deux remarques :

- 1 - Qui, sans excuse valable, retarde de réparer son jeûne manqué jusqu'au Ramadan suivant, doit en expiation, nourrir un pauvre pour chaque jour retardé.
- 2 - Quand un musulman meurt, ayant à sa charge un nombre de jours à jeûner, son tuteur doit acquitter cette dette à sa place. (Recueils de Boukhari et Mouslim)  
Ma mère est morte, dit un homme au Prophète (sur lui la prière et la paix). Elle a un mois de jeûne non accompli. Dois-je le faire pour elle ?  
Oui, dit le Prophète (sur lui la bénédiction et la paix). La dette envers Dieu est plus digne d'être acquittée. (Recueils de Boukhari et Mouslim)

## Coronavirus

## Comment bien se laver les mains selon une microbiologiste

On le sait, le lavage des mains est une des principales mesures "barrière" contre le coronavirus. Encore faut-il bien s'y prendre, comme l'explique une microbiologiste américaine. On ne le répètera sans doute jamais assez : mieux que le port du masque, qui n'est recommandé que pour les personnes déjà atteintes, c'est le respect de mesures "barrière" qui permet de se protéger au mieux du nouveau coronavirus Covid-19. Comme dans toute épidémie où le virus se transmet par contact rapproché, la principale mesure est bien sûr le lavage régulier et soigneux des mains. Et dans ce domaine, deux stratégies coexistent, comme l'explique Michelle Sconce Massacquoi, doctorante en microbiologie à l'Université de l'Oregon, dans un article paru dans The Conver-

sation. Il y a évidemment la méthode la plus "traditionnelle", la plus courante, qui consiste à diminuer la quantité de bactéries, virus et autres types de micro-organismes sur nos mains, et ce en utilisant de l'eau et du savon. "La chimie du savon permet d'éliminer les micro-organismes de nos mains en accentuant les propriétés glissantes de notre propre peau", explique ainsi la spécialiste. Elle précise que plusieurs études scientifiques ont largement validé cette méthode, notamment contre les bactéries responsables de la diarrhée.

La seconde stratégie ne consiste pas à se débarrasser des bactéries et autres pathogènes présents sur la peau par effet de glissement, mais à les tuer à l'aide d'un agent antibactérien (alcool, chlore ou encore triclosan). Mais si certains

travaux ont montré que cette approche était plus efficace que l'eau savonneuse contre certaines bactéries, elle peut également entraîner l'émergence et la prolifération de souches bactériennes résistantes. "De plus, les gènes qui ont permis aux bactéries d'être résistantes pourraient se transmettre à d'autres bactéries, provoquant des souches encore plus résistantes. Ensemble, la « prise de contrôle » de souches résistantes rendrait l'utilisation de l'agent antibactérien essentiellement inefficace", prévient la scientifique. Celle-ci conseille donc de s'en tenir à l'eau et au savon autant que possible, d'autant que certains gels hydroalcooliques antibactériens contiennent du triclosan, antibactérien perturbateur endocrinien avéré. La microbiologiste ne conseille l'usage de ces gels qu'en cas de nécessité,



lorsque l'on n'a pas d'accès à de l'eau savonneuse.

Et la scientifique de conclure par les recommandations des Centers for Disease Control and Prevention (CDC) américains sur le "protocole" pour bien se laver les mains :

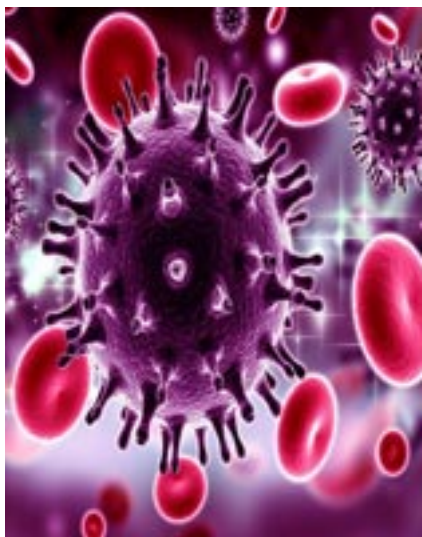
• mouiller ses mains avec de l'eau propre ;

• appliquer du savon et frotter tous les recoins des mains (paumes, dos, espaces entre les doigts, poignets) pendant 30 secondes ;

• se rincer les mains à l'eau claire ;

• sécher ses mains avec une serviette en papier propre, ou à l'air libre.

## VIH



## Caractéristiques du VIH

Le VIH est un virus de la famille des Retroviridae et du genre Lentivirus. Il existe deux types de VIH : le VIH-1 et le VIH-2 qui n'ont que des homologies de séquences partielles. Le VIH-2 est plus proche du SIV, le virus du Sida des singes que ne l'est le VIH-1. La majorité des personnes séropositives portent le type VIH-1. La particule virale de 150 nanomètres de diamètre contient deux copies de son génome à ARN, de 9.200 nucléotides de long, codant pour 19 protéines. La particule virale est elle-même entourée d'une membrane lipidique provenant de la cellule hôte. Des protéines virales sont insérées dans la membrane, à l'image de gp120 qui sert de protéine d'ancrage sur la cellule hôte.

## VIH et Sida

La transmission du virus du Sida se fait par contacts sexuels, transfusion sanguine, injections (seringues), dans le cas mère-enfant, à travers le placenta et lors de l'allaitement. Les particules virales présentes dans ces fluides corporels reconnaissent des récepteurs spécifiques (les protéines CD4) et des corécepteurs en surface des cellules à infecter (des lymphocytes, des macrophages, des cellules dendritiques ou microgliales). Le virus du Sida, comme tous les rétrovirus, possède une capacité à rétrotranscrire l'intégralité de son génome ARN simple-brin en ADN double-brin qui peut alors s'intégrer au génome de la cellule hôte. L'infection par le VIH mène à une diminution du niveau de lymphocytes T4 par le biais de trois mécanismes. Le virus tue la cellule infectée, il augmente le taux d'apoptose cellulaire et les lymphocytes CD8 reconnaissent et tuent les cellules infectées.

Le VIH ou virus de l'immunodéficience humaine est l'agent responsable du Sida.

Alzheimer  
Un acide aminé pourrait aider à restaurer la mémoire

Des chercheurs viennent de mettre au jour le rôle capital que joue une voie métabolique dans la maladie d'Alzheimer. Et leurs travaux montrent, chez la souris, qu'un apport en acide aminé, sous forme de complément alimentaire, restaure la mémoire spatiale. Une piste prometteuse pour atténuer la perte de mémoire liée à Alzheimer. Des scientifiques du Laboratoire des maladies neurodégénératives (CNRS/CEA/Université Paris Saclay) et du Neurocentre Magendie (Inserm/Université de Bordeaux) viennent de mettre en évidence le rôle déterminant que joue une voie métabolique dans les troubles de mémoire de la maladie d'Alzheimer. Leurs travaux, parus ce 3 mars 2020 dans Cell Metabolism, montrent égale-

ment qu'un apport en acide aminé particulier, sous forme de complément alimentaire, restaure la mémoire spatiale atteinte de façon précoce chez des souris modèles de la maladie. Le cerveau consomme une grande partie de l'énergie disponible dans notre organisme. Son bon fonctionnement repose sur une étroite coopération entre les neurones et les cellules de leur environnement, en particulier les astrocytes. La phase précoce de la maladie d'Alzheimer est caractérisée par une réduction de ce métabolisme énergétique, mais on ignorait si ce déficit pouvait contribuer directement aux symptômes cognitifs de la maladie d'Alzheimer.

Des fonctions de  
mémoire restaurées  
chez la souris

Une étude collaborative a montré chez une souris modèle de la maladie d'Alzheimer que la diminution de la consommation de glucose par les astrocytes conduit à une réduction de la production de L-sérine, un acide aminé majoritairement produit par ces cellules dans le cerveau et dont la voie de biosynthèse est altérée chez les patients. La L-sérine est le précurseur de la D-sérine, connue pour stimuler les récepteurs NMDA, essentiels au bon fonctionnement du cerveau et à l'établissement de la mémoire. Dès lors, en produisant moins de L-sérine, les astrocytes sont à l'origine d'une diminution de l'activité de ces récepteurs, ce qui entraîne une altération de la plasticité neuronale et des capacités de mémorisation associées. Les scienti-

fiques ont également démontré que les fonctions de mémorisation des souris ont toutes été restaurées par un apport alimentaire en L-sérine. L'identification du rôle de la L-sérine dans les troubles de la mémoire et l'efficacité expérimentale d'une supplémentation nutritionnelle ouvrent la voie à de nouvelles stratégies, complémentaires des thérapies médicamenteuses, pour lutter contre les symptômes précoces de la maladie d'Alzheimer et d'autres maladies présentant des altérations du métabolisme cérébral, comme les maladies de Parkinson ou de Huntington. La L-sérine étant disponible comme complément alimentaire, il convient de tester de façon rigoureuse cette molécule chez l'humain, à travers des essais cliniques encadrés.

## Trous de mémoire

## Pourquoi oublie-t-on ce qu'on a fait quelques minutes avant ?

Alors que la voiture démarre, vous êtes soudain saisi d'un doute : avez-vous bien fermé la porte de la maison ? Votre portefeuille est-il dans le sac que vous venez de ranger ? Pourquoi certains souvenirs sont-ils si éphémères et comment éviter les trous de mémoire ?

Les trous de mémoire peuvent arriver à tout le monde. Qui ne s'est jamais retrouvé en haut d'un escalier sans se rappeler pourquoi il était monté ou découvert ses chaussettes rangées dans le tiroir alors qu'il était certain de les avoir mises dans le panier à linge ? Ces « bugs » sont liés à des interférences dans la mé-

moire procédurale, celle qui permet de restituer une tâche de façon inconsciente lorsqu'elle a été répétée suffisamment de fois. Nous marchons par exemple sans réfléchir à la façon de faire chaque pas, et nous pouvons faire du vélo sans avoir besoin de réapprendre à chaque fois.

Les trous de mémoire et le  
mode « pilotage automatique  
» du cerveau

C'est le même mécanisme à l'œuvre lorsque nous effectuons certaines tâches routinières (ranger la vaisselle, préparer le petit déjeuner, fermer et ouvrir la porte à clé...) : le cerveau se met en « pilotage automatique » et

nous agissons de manière inconsciente. Ce mode de fonctionnement nécessitant un faible effort cognitif, il permet de libérer les ressources du cerveau qui peut ainsi se concentrer sur d'autres actions et effectuer plusieurs tâches en parallèle. Nous sommes ainsi capables de parler en marchant ou de regarder la télévision en mangeant.

Trous de mémoire : quand le  
cerveau ne suit plus

Malheureusement, la mémoire procédurale inconsciente a un revers, puisqu'elle réduit l'attention portée à ce que nous faisons. C'est ainsi que les conducteurs expérimentés ont

tendance à ne pas rester suffisamment concentrés sur la route, ce qui augmente le risque d'accident. De même, lorsque le cerveau est particulièrement sollicité ou lorsque nous sommes soumis à un stress particulier, les tâches inconscientes perdent en qualité. C'est ce qui se passe lorsque nous parlons à quelqu'un ou que nous sommes préoccupés par quelque chose au moment de fermer la maison à clé. Pour éviter ce genre de désagrément, évitez d'effectuer trop de choses en même temps : c'est particulièrement inefficace car vous devrez systématiquement revérifier chaque geste.

## Norovirus

Pathologies liées aux  
norovirus

Les norovirus, très contagieux, sont responsables de gastro-entérites aiguës chez l'Homme. Les symptômes liés à ces infections sont des vomissements et des diarrhées. La guérison s'observe en général spontanément en

quelques jours. La maladie peut être plus sévère chez les personnes immunodéprimées. En Europe, les infections à norovirus sont saisonnières. Les norovirus sont responsables d'épidémies de gastro-entérite qui peuvent avoir lieu en collectivité, suite à la contamination

d'aliments ou de l'eau. En effet, les norovirus présents dans les rejets peuvent contaminer l'eau, mais aussi les coquillages (huîtres...), les végétaux (salade, fruits...). Les mollusques peuvent concentrer ces virus et présenter un risque de contamination important.

# Comment déterminer son prix de vente ?

La question du prix demeure toujours une des grandes problématiques quand on se lance sur un marché. S'il peut être tentant de faire comme tout le monde voire diminuer son prix, il s'agit vraiment de la bonne option. En réalité plusieurs éléments doivent être pris en compte afin de ne pas commettre une erreur qui pourrait vous coûter cher car elle n'est pas judicieuse.

## Se baser sur la concurrence

L'un des premiers réflexes des entrepreneurs consistent à faire une analyse de la concurrence. Si de nombreux entrepreneurs ont tendance à réduire leurs prix en se disant qu'ils vont attirer la clientèle du concurrent, cette pratique est considérée le plus souvent comme une mauvaise pour plusieurs raisons. Déjà, parce que votre concurrence peut s'adapter à votre prix et si elle a, en général, plus de fonds que vous, elle résistera plus longtemps que vous à une guerre des prix. Ensuite, parce que vous pouvez vite devenir peu rentable en affectant votre marge. En réalité, le prix doit se fixer plus en fonction de vos différences avec la concurrence. Qu'est-ce que votre offre apporte de plus que l'autre ? Qu'offre-t-elle en moins ? Êtes-vous au même niveau de qualité ? C'est au regard de ce que vous apportez au client par rapport à votre concurrence qu'il vous faut commencer par déterminer votre prix.

## Le prix, une question d'image

Le prix doit être également pensé en termes d'image. Si votre produit / votre service se révèle peu cher, il peut également être synonyme pour vos clients de mauvaise qualité. Le client pourrait rapidement penser que les matériaux que vous utilisez sont de



faibles factures. Il est parfois préférable d'être plus cher si votre positionnement est haut de gamme. Ce qui est rare possède un coût et vos clients ne l'ignorent pas. Certains n'hésiteront pas à payer cher pour un produit qu'ils estiment de qualité, voire beaucoup plus cher que chez votre concurrence. Il n'y a qu'à voir le prix d'un iPhone pour comprendre que certaines entreprises n'hésitent pas à faire payer très cher leurs produits ou encore des marques de luxe. Le prix est parfois sans commune mesure avec le prix d'achat.

## Le prix doit être fondé sur la marge

Lorsque vous déterminez votre prix, vous devez prendre en compte votre marge. Il ne s'agit pas seulement qu'il soit rentable et absorbe non seulement vos coûts d'achats mais également l'ensemble des coûts indirects. Vous devez par exemple tenir compte

des campagnes de publicité qui ont ramené les clients dans votre magasin ou encore les coûts qui sont liés à la gestion administrative. Vous passez près d'une heure à établir votre devis ? C'est donc qu'il vous faut prendre en compte dans vos coûts une heure de votre temps. Bien entendu, ce coût se répartit la plupart du temps dans l'ensemble de vos ventes et il faudra le déterminer de manière globale. On parle dans ce cas de coût de revient.

## Le prix dépend de la fonction du produit

Votre prix peut être un produit d'appel et servir à attirer la clientèle sur votre site ou votre magasin. Son rôle a donc une importance cruciale notamment si vous constatez que le panier moyen n'est pas unique. Une fois vos clients attirés, vous pouvez très bien chercher à vendre d'autres éléments. C'est la stratégie souvent employée par les grandes surfaces qui n'hésitent pas à ne faire aucune marge sur les produits qui sont présents sur leur catalogue.

## Le prix est avant tout psychologique

Il se détermine avant tout par le fait que votre client est prêt à payer un certain prix pour le service / produit que vous apportez. Pour connaître celui-ci, vous pouvez tout simplement procéder à un sondage afin de déterminer la fourchette de prix acceptable par votre client. Dans l'idéal cette étude doit être conduite une première fois en amont de la vente et peut être faite après vos premières ventes. N'hésitez pas à rechercher d'autres informations comme les raisons pour lesquelles votre client a acheté votre produit ou en cas d'échecs savoir pourquoi la vente ne s'est pas effectuée.

## Le prix peut dépendre de vos stocks

Si votre stock s'amenuise à vitesse grand V et que la demande est plus rapide que votre processus de production, il peut s'avérer judicieux d'augmenter votre prix afin de réduire la demande. A défaut, vous pourriez vite vous retrouver en rupture de stock et augmenter ainsi dans le même temps votre marge. Le fait de ne plus avoir de stock peut rapidement nuire à votre image. Attention tout de même à ne pas faire payer trop cher, vos clients pourraient vite se sentir « arnaqués » et donc se tourner vers la concurrence. Il n'y a qu'à voir l'effet qu'à eu Free sur l'ensemble des opérateurs et le sentiment de nombreux consommateurs. Si vous êtes en surstock à l'inverse, vous pouvez également penser à diminuer votre prix afin d'écouler plus rapidement votre marchandise. La rareté joue souvent un rôle déterminant dans la détermination du prix.

## Le prix peut dépendre de la saisonnalité

Il existe certaines périodes où les produits se vendent mieux que d'autres. Le tourisme est particulièrement affecté par la saisonnalité où les prix montent et baissent en fonction des saisons. Mais ce n'est pas le seul domaine où la saisonnalité peut affecter votre prix. Dans le même ordre des choses, la météo peut influencer sur votre prix de vente. Il faut donc savoir que votre prix peut ne pas être uniforme toute l'année et parfois savoir l'adapter pour avoir moins de périodes creuses. Finalement, le prix de vente est un élément stratégique de la plus haute importance pour une entreprise et dépend du positionnement que vous souhaitez prendre.

## PALESTINE

## Des centaines de blessés à Al Qods occupée



Des centaines de Palestiniens ont été blessés par la police d'occupation israélienne qui les a attaqués sur l'esplanade des Mosquées à Al-Qods occupée, après un week-end de violences dans la Ville sainte, rapportent des médias, citant les secouristes palestiniens.

Face à cette escalade, une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU est prévue plus tard dans la journée sur la situation à Al-Qods occupée. La reprise des violences israéliennes a coïncidé avec « la Journée d'Al-Qods ».

« Il y a des centaines de blessés », dont

une cinquantaine ont dû être hospitalisés, a indiqué le Croissant rouge palestinien dans un bref message aux journalistes. De son côté, l'agence palestinienne de presse, WAFA, a fait état de plusieurs palestiniens blessés dimanche lors d'affrontements entre les forces d'occupation israéliennes et les jeunes Palestiniens, dans plusieurs régions à d'Al-Qods occupée.

Des colons juifs et sous la protection de la police israélienne, ont essayé de prendre d'assaut les bourgades d'Issawya et Al-Tour, selon la même source. Ils ont été interdits par les habitants, provoquant

des affrontements.

Au moins 14 personnes ont été blessées par les forces d'occupation israéliennes dans le quartier de Chekh Jarrah. D'autres affrontements ont éclaté dans la bourgade de Silwan, a ajouté Wafa. Dans le même contexte, les forces d'occupation israéliennes ont agressé dimanche soir des palestiniens, dans la région de Bab Al-Amoud, à Al-Qods occupée.

Le secrétaire général de l'ONU a exprimé sa « profonde préoccupation » et exhorté l'entité sioniste à un « maximum de retenue ».

## Palestine : Raids aériens israéliens sur Ghaza

L'aviation de l'occupation israélienne a effectué, ce dimanche à l'aube, des raids sur deux positions dans la ville de Deir Al-Balah dans le centre de la bande de Ghaza, rapporte l'agence palestinienne de presse Wafa. Un avion de combat du type F-16 a bombardé par deux missiles, deux positions à l'est de Deir Al-Balah, endommageant les propriétés et maisons voisines. Aucune victime ni blessé n'ont été déplorés, selon la même source.

Samedi, au moins trois jeunes palestiniens ont été blessés par des tirs de l'armée d'occupation après la répression d'une manifestation de soutien à la mos-

quée d'Al Aqsa et aux habitants du quartier Sheikh Jarrah à El Qods. Au cours de la dernière décennie, l'entité sioniste a lancé trois agressions militaires sur Ghaza. Lors de l'agression de 2014, près de 2.200 Palestiniens ont été tués. Des dizaines de milliers de maisons, d'écoles et d'immeubles de bureaux ont également été détruits. La reconstruction a été pratiquement impossible en l'absence de matériaux de construction en raison du blocus israélien.

Plus de 250 palestiniens ont été, d'autre part, blessés par les forces d'occupation ce week-end à al Qods occupée. Cette énième agression contre les habitants de

la ville sainte est la plus violente depuis celle de 2017, quand l'Etat d'occupation avait décidé de placer des détecteurs de métaux à l'entrée du site, avant d'y renoncer. Vendredi, 205 personnes ont été blessées par balles en caoutchouc, tandis que des dizaines d'autres ont souffert d'asphyxie suite à l'usage de gaz lacrymogène suite à l'attaque des forces israéliennes contre des fidèles palestiniens à l'intérieur d'al-Aqsa, peu de temps après el iftar, selon le Croissant-Rouge palestinien précisant que 55 personnes ont été blessées au niveau de l'esplanade de la Mosquée.

## L'association espagnole Fedissah : «La question sahraouie est une question de décolonisation»

Le président de la Fédération des institutions de solidarité avec le Sahara Occidental (Fedissah), Carmelo Ramirez, a réaffirmé que le conflit au Sahara Occidental est une question de décolonisation qui ne peut être résolue que par un référendum d'autodétermination, appelant la communauté internationale à trouver une solution à l'état de guerre actuel.

«Le conflit du Sahara Occidental est une question de décolonisation qui ne peut être résolue que par le référendum d'autodétermination de la population sahraouie», a déclaré vendredi M. Ramirez lors de la Conférence de l'intergroupe parlementaire Paix et liberté pour le peuple sahraoui, tenue au Parlement de La Rioja (Espagne), soulignant que « c'est l'objectif politique » que toutes les organisations soutenant le peuple sahraoui doivent atteindre.

À cette occasion, Ramirez a appelé tous les groupes parlementaires à « coordonner leurs actions pour continuer à soute-

nir le peuple sahraoui du point de vue humanitaire, avec des projets de coopération dans les camps de réfugiés, et pour dénoncer les graves violations des droits de l'Homme commises par l'occupant marocain dans les territoires sahraouis occupés et l'exploitation illégale des ressources naturelles sans le consentement du peuple sahraoui ».

Pour le président, Fedissah est guidée dans son accompagnement pour des organisations soutenant le peuple sahraoui, par un « engagement éthique » qui défend « les valeurs de justice, les valeurs des droits légitimes reconnus du peuple sahraoui et la liberté d'un peuple condamné à vivre en exil ».

De même, Carmelo Ramirez a dénoncé la violation par le Maroc du cessez-le-feu, ce qui a donné lieu à « l'état de guerre » actuel au Sahara Occidental. Cette nouvelle réalité « affecte non seulement le Sahara Occidental, mais toute la région, créant un espace d'instabilité et d'incertitude », a-t-il prévenu.

Concernant la grave situation dans les territoires occupés, Ramirez a dénoncé « le harcèlement brutal par la police marocaine des familles sahraouies ». Le cas de Soltana Khaya et de sa famille et celui des prisonniers sahraouis « sont intolérables », a-t-il dénoncé.

En ce qui concerne la question des réfugiés, les intergroupes et associations présents ont été appelés à prendre en compte les effets de la pandémie sur la population réfugiée et les coupes dans l'aide humanitaire internationale.

Par la même occasion, le président Fedissah a évoqué la demande faite aux Nations-Unies, à l'Union européenne et aux membres du Conseil de sécurité d'obliger le Maroc à respecter les engagements internationaux. « Nous exigeons une réponse à la nouvelle situation et une solution à l'état de guerre actuel par le biais du référendum d'autodétermination. » « Ce que nous devons soulever, c'est l'action immédiate de l'ONU »,

## Tunisie : Arrivée de 140 mille litres d'oxygène depuis l'Algérie

Près de sept camions chargés de 140 mille litres d'oxygène importés de l'Algérie pour approvisionner les hôpitaux publics dans les différentes régions du pays ont été réceptionnés dimanche au passage frontalier à Bouchebka de la délégation de Feriana (gouvernorat de Kasserine), rapporte l'agence de presse tunisienne TAP.

Le ministre de la Santé, Faouzi Mehdi, a indiqué dans une déclaration à l'agence TAP, que la "situation épidémique actuelle dans le pays est encore grave et peut s'aggraver davantage et être suivie par une quatrième vague avec l'apparition du variant sud africain mais aussi à cause du non respect des précautions sanitaires préventives par les citoyens et des exigences du protocole sanitaire lors du confinement total".

Le ministre a évoqué qu'une commission a été créée par anticipation à une éventuelle quatrième vague, chargée d'analyser toutes les hypothèses possibles, appelant tous les citoyens à contribuer aux efforts nationaux pour lutter contre le virus au cours de cette période coïncidant avec l'Aïd en vue de limiter la propagation du virus.

De son côté le directeur général des structures sanitaires publiques au ministère de la santé, Nawfel Somrani a fait savoir que le rythme de l'importation de l'oxygène médical depuis l'Algérie s'accroît de jour en jour afin d'éviter la pénurie enregistrée dans les établissements hospitaliers publics au cours des 10 derniers jours. Il a rappelé qu'au début de la semaine courante, entre 60 et 40 mille litres d'oxygène médical ont été importés alors qu'aujourd'hui la quantité s'élève à 140 mille litres en cette matière.

## Allemagne : Berlin refuse de céder au chantage marocain

Concernant le conflit au Sahara Occidental, l'Allemagne réaffirme sa position en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui et considère les accusations marocaines « infondées ».

Dans une déclaration à la presse, la porte-parole du ministère des Affaires étrangères a estimé que la décision du royaume du Maroc concernant la convocation de son ambassadeur à Berlin pour consultations est « regrettable et anormale », de même qu'elle est « une procédure inappropriée » pour le règlement de la crise diplomatique.

Le Gouvernement fédéral allemand a demandé à la partie marocaine des explications concernant les motifs de cette procédure, a indiqué la même intervenante qui a souligné que « la nature des termes employés et les accusations » contenues dans le communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères sont « infondées ».

Les derniers développements sont « regrettables car le Gouvernement fédéral a longtemps cherché à créer un dialogue constructif », a-t-elle ajouté. Concernant les accusations portées par le ministère marocain des Affaires étrangères à Berlin en raison de sa position vis-à-vis du Sahara Occidental, la même intervenante a affirmé que la position du gouvernement allemand demeurera « inchangée ».

Le Maroc avait décidé, jeudi dernier, de rappeler son ambassadeur à Berlin « pour consultations », en raison de la position de l'Allemagne vis-à-vis du Sahara Occidental, a indiqué un communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères.

Le ministère marocain a également critiqué la position de Berlin rejetant la reconnaissance par l'ancien Président américain Donald Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, une position qui, selon le ministère, « demeure jusqu'à présent inexplicable ».

Le Maroc avait décidé en mars dernier de « suspendre ses relations avec l'ambassade d'Allemagne à Rabat », « en raison de la position de Berlin soutenant l'application de la légalité internationale au Sahara Occidental ».

## LA MAURITANIE, LE MALI ET LA TUNISIE AU MENU DES VERTS EN JUIN

### Belmadi a obtenu ce qu'il voulait !



**J**oli coup de poker des responsables de l'agence Evol Sport, chargée par la FAF de trouver des matchs au profit de la sélection nationale. Moins de trois jours après la confirmation par la Fifa du report des matchs des deux premières journées des qualifications à Qatar-2022, et à la demande de Djamel Belmadi, l'agent de matchs UEFA a réussi à conclure trois matchs amicaux durant la prochaine date Fifa (31 mai-11 juin).

Le vœu du sélectionneur est exaucé. Pour meubler la fenêtre internationale de cet été, durant laquelle la sélection devait affronter Djibouti à Blida et le Burkina Faso dans un pays à désigner pour le compte des éliminatoires du Mondial-2022, il avait réclamé la programmation de deux à trois joutes amicales. Jeudi soir, soit quelques heures après l'annonce de la fédération internationale confirmant la remise des deux premiers matchs de cette épreuve zonale qualificative au tournoi du Qatar, la FAF annonce avoir conclu un premier match-test contre la Mauritanie. Un adversaire que les Verts ont rencontré pour la dernière fois avant la CAN-2017 au

Gabon, à Blida (3-1). Les «recherches», entamées bien avant que la confirmation de la Fifa n'intervienne, se poursuivront à un rythme effréné et les tractations avec les fédérations africaines se multipliaient. Comme Belmadi avait défini le «profil» des sparing-partners à rencontrer, la démarche de l'agence française était facilitée. Les «Mourabitoune» du Français Corentin Martins incarnent plutôt le football pratiqué par Djibouti également coaché par un entraîneur de nationalité française, Julien Mette, alors que le Mali est le «prototype» du football de l'UFOA (Afrique de l'Ouest) fait de physique et de vitesse. Quant à la Tunisie, dernier test pour Belmadi et ses poulains durant la prochaine date Fifa, le choix obéit à une stratégie longue portée, celle d'un potentiel «barragiste» que les Verts pourraient croiser si les choses devaient aller mal dans le tableau mondial des sélections. Les Aigles de Carthage (2es au classement Fifa), à qui l'EN rendra visite le 11 juin, est aussi une opportunité pour Mahrez et Cie de se jauger avant les rendez-vous du quatrième trimestre de cette année et du 1er trimestre de l'année à venir. Une longue

phase qui n'offrira aux sélections africaines aucune «plateforme» pour opérer les nécessaires réglages.

Désormais, le sélectionneur des Verts planchera sur la préparation de sa liste de joueurs qui sera certainement la plus large possible du fait que l'EN dispute trois matchs en 8 jours et que ce sera l'ultime occasion

pour voir à l'œuvre certains nouveaux joueurs. Mais également des éléments qui avaient été sélectionnés lors du dernier regroupement, en mars, sans avoir bénéficié d'un temps de jeu. Entre autres, le défenseur de Waalwijk Ahmed Touba dont des informations persistantes annoncent qu'il a renoncé à l'EN algérienne pour rejoindre celle des Diables Rouges de Belgique.

M. B.

### Le programme des Verts en juin

Jeudi 3 juin (20h45) à Blida : Algérie-Mauritanie  
Dimanche 6 juin (20h45) à Blida : Algérie-Mali  
Vendredi 11 juin à Tunis (Radès) : Tunisie-Algérie.

### ANGLETERRE

## CHELSEA CONTRAIRE CITY AVANT LA FINALE DE C1

**C**helsea a retardé le septième sacre en Premier League de Manchester City en s'imposant samedi à l'Etihad Stadium (2-1) lors de la 35e journée et a pris un petit ascendant psychologique à trois semaines de la finale de Ligue des champions entre les deux formations.

Menée 1-0, l'équipe de Thomas Tuchel a renversé le match pour s'imposer dans le temps additionnel face à un effectif de City, il est vrai, très remanié. Cette victoire est la deuxième de l'entraîneur allemand contre Pep Guardiola, après celle en demi-finale de Coupe d'Angleterre le mois dernier (1-0). Elle permet aux Blues de s'emparer de la 3e place au classement aux dépens de Leicester. Les Citizens, quant à eux, devront patienter au moins jusqu'à vendredi pour être titrés. Avec 10 points d'avance en tête du classement, ils vont désormais guetter un faux-pas de leur dauphin et grand rival Manchester United qui débutait hier victorieusement une série de trois matchs cette semaine par un déplacement à Aston Villa (1-3). Menés à la mi-

temps sur un but du burkinabé Bertrand Traoré (24'), les Red Devils ont refait leur handicap dès le retour des vestiaires grâce à Bruno Fernandes (s.p, 52') et Greenwood (56') avant d'asséner le coup de grâce par Edison Cavani (87'). Les Sky Blues auront probablement leur sacre lorsqu'ils affrontent vendredi soir Newcastle à St-James Park. Plutôt qu'une répétition générale avant la grande finale du 29 mai à Istanbul, cette rencontre a surtout été un duel psychologique entre Pep Guardiola et Thomas Tuchel. «Nous savons bien que ce résultat ne va pas changer la finale (de la Ligue des champions), mais nous avons conscience que nous sommes capables de les battre», s'est félicité le technicien allemand.

### Neuf changements pour City

Sans surprise, l'entraîneur catalan a transformé son équipe dans des proportions spectaculaires, avec neuf titulaires du match retour contre le PSG laissés sur le banc ou mis au repos. Son dispositif en 3-1-4-2, avec Sterling derrière les

deux attaquants Jesus et Agüero, était inédit cette saison. Mais il rappelait beaucoup celui mis en place contre Lyon, en août dernier, en quart de finale de la Ligue des champions (1-3). Les Citizens avaient, ce jour-là, payé très cher l'imagination sans limite de leur entraîneur. Thomas Tuchel a senti le piège, en se passant de cinq titulaires de la demi-finale de mercredi contre le Real Madrid, et en titularisant deux seconds choix (Alonso et Gilmour). La signification de ce résultat est donc relative. Mais en cas de mauvais scénario à Istanbul, l'histoire retiendra peut-être ce nouveau coup de folie tactique de Guardiola. Seule une erreur défensive du Danois Andreas Christensen a pu permettre aux hommes de Guardiola d'ouvrir le score. Son dégagement manqué a permis à Jesus de pouvoir centrer, pour Agüero, qui n'a pu reprendre le ballon, au profit de Raheem Sterling (1-0, 44e). Blessé sur cette occasion, Christensen a été remplacé dans la foulée. Un motif d'inquiétude pour Thomas Tuchel, qui en a fait un titulaire depuis son arrivée.

## Coupe de la Ligue (8es de finale) : L'USMA dompte le MCA, le WAT et le NCM créent la surprise

**L'**USM Alger a dominé le MC Alger (2-0) dans l'affiche des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, disputée samedi soir au stade Omar-Hamadi, alors que le WA Tlemcen et le NC Magra ont créé la surprise de ce tour en s'imposant, respectivement, devant l'ES Sétif (2-1) et le CR Belouizdad (4-2 aux tirs aux but).

Pour cette 110e confrontation entre les deux clubs algérois, toutes compétitions confondues, l'USMA a pu compter sur sa nouvelle recrue le Ghanéen Kwame Opoku qui a ouvert le score à la 19e minute, avant que Naidji n'aggrave la marque en fin de rencontre (90'+2'), pour assurer la qualification des Rouge et Noir aux quarts de finale.

Pour sa part, le WA Tlemcen en difficulté depuis le début de saison, a créé l'exploit de la soirée en allant éliminer le leader de la Ligue 1, l'ES Sétif (2-1) à domicile, grâce aux réalisations de Zerman (33') et Lekhal (74'), alors que Ghacha (5') avait ouvert le score pour l'ESS. De son côté, le NC Magra a renversé le CR Belouizdad, dernier club à avoir remporté l'épreuve en 2000 avant sa suspension, lors de la fatidique séance des tirs au but (4-2). Le match s'était terminé sur un score vierge de 0 à 0. Dans les deux autres matchs des huitièmes de finale, disputés samedi soir, la logique a été respectée avec la qualification de la JS Saoura et la JS Kabylie aux dépens, respectivement, de la JSM Skikda (4-0) et du NA Hussein-Dey (2-0). La première partie des 8es de finale de la Coupe de la Ligue, disputée vendredi dernier, avait donné lieu à la qualification du MC Oran, de l'US Biskra et de l'Olympique Médéa, aux dépens respectivement du RC Relizane, du Paradou AC et de l'USM Bel-Abbès. Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due à la Covid-19.

### Résultats

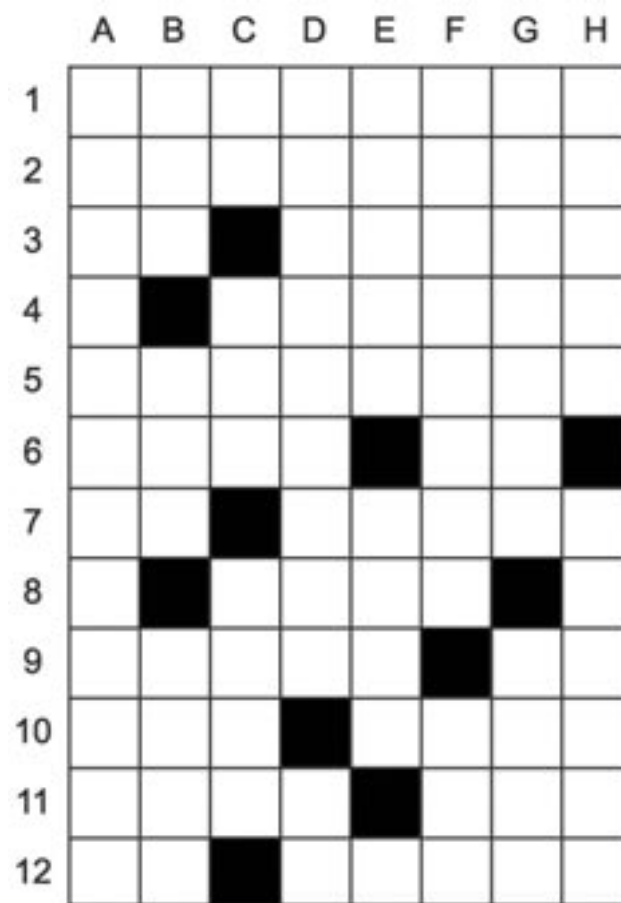
CR Belouizdad-NC Magra 0-0 (NCM aux t.a.b 4-2)  
JS Saoura-JSM Skikda 4-0  
ES Sétif-WA Tlemcen 1-2  
JS Kabylie-NA Hussein-Dey 2-0  
USM Alger-MC Alger 2-0  
Matchs joués le 30 avril  
RC Relizane-MC Oran 1-1  
US Biskra-Paradou AC 0-0 (USB aux t.a.b 5-4)  
Olympique Médéa-USM Bel-Abbès 1-0.

## FAF : Mecherara conseiller d'Amara

**L'**ancien président de la Ligue nationale de football, Mohamed Mecherara, a été désigné comme conseiller du nouveau président de la Fédération algérienne (FAF) Amara Charaf-Eddine, a annoncé l'instance fédérale ce lundi.

« M. Mohamed Mecherara prendra ses fonctions immédiatement », a précisé la FAF sur son site officiel. Juriste de formation, Mohamed Mecherara était à la tête de l'ex-LNF (actuellement LFP, ndlr) sous l'ère de l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua. Elu à la tête de la FAF le 15 avril dernier, en remplacement de Kheïreddine Zetchi, Amara Charaf-Eddine poursuit le renouvellement de l'organisme de la FAF, quelques jours après avoir désigné l'ancien arbitre international Mohamed Bichari en tant que vice-président de la commission fédérale d'arbitrage (CFA).

## Mots croisés

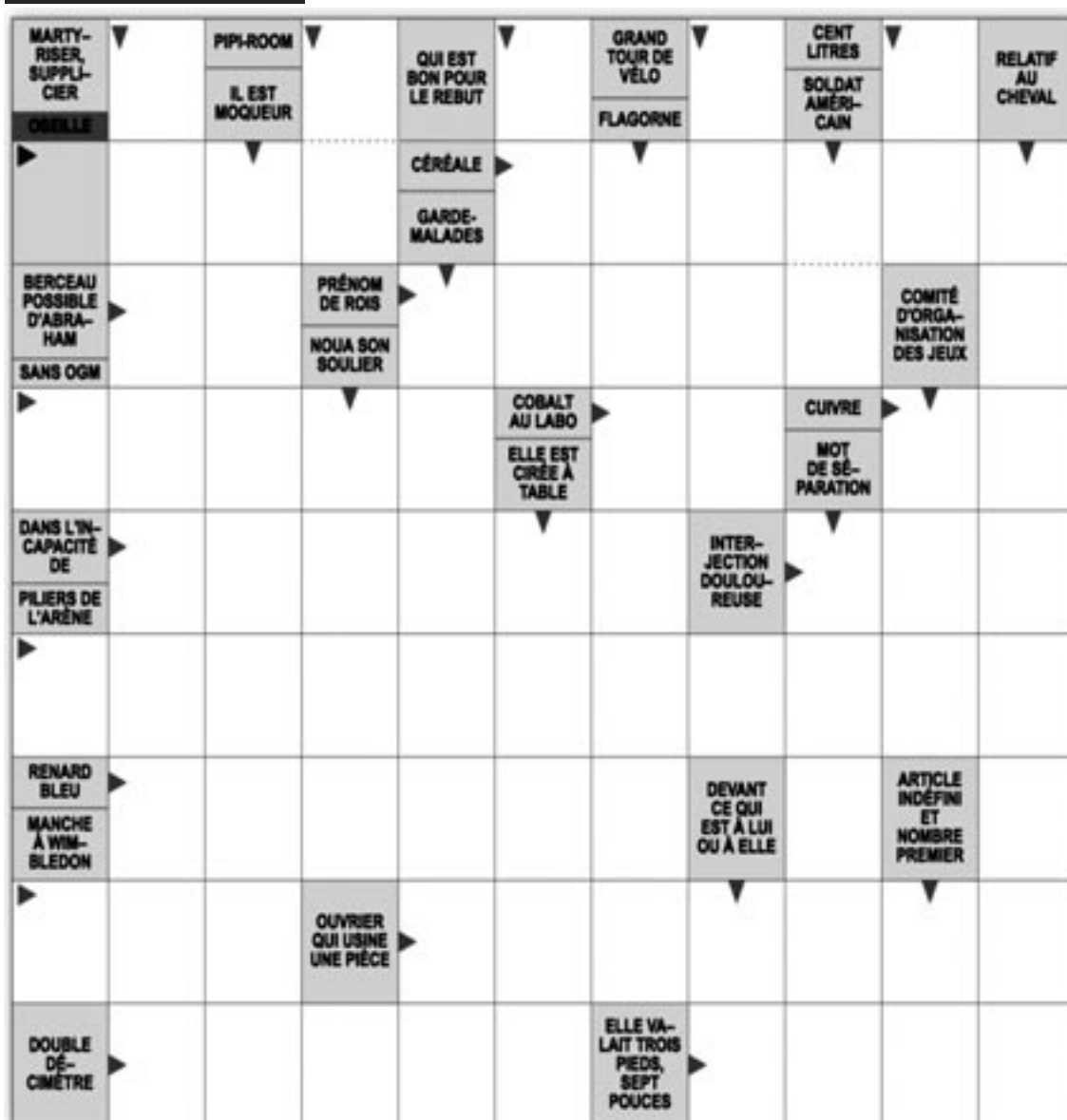


1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

R E D E C X E R T T E L B D C N  
E E R R Q H P L I O L O E H I L  
H C A B U R A L A G U V A T E I  
C A F U E I N N N R A R E N T A  
O L A L T E A O D N G U N A I R  
R P L A S O C E T E Q E D A U I  
C I B S C C B U R U L L T O N T  
C B I N H T R U O O O L P N N T  
A P A I E E E B S S D M E L I A

## Mots fléchés



## Solution sudoku

## de l'administration

**Quotidien National d'Information ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)**



**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST  
RESERVÉ POUR VOUS**

# PUBLICITÉS

pour plus de détails

contactez nous au:



**023 95 73 73/ 0553 45 62 56**

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

## CINÉMA

### Il était une fois le 8 Mai 1945 en Algérie

Le 8 mai 1945, le monde et particulièrement l'Europe meurtrie fêtent la fin de la Seconde Guerre mondiale, le conflit le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité, avec entre 40 et 60 millions de morts, la plupart des civils. La France avait mobilisé des dizaines de milliers d'Algériens (musulmans) pour se battre sur les fronts européens. Le 8 Mai 1945, en Algérie, la fête s'est transformée en cauchemar.

Rares sont les films algériens de fiction qui ont eu pour sujet principal les massacres du 8 Mai 1945, à Sétif, Guelma et Kherrata.

Rachid Bouchareb en parle (un peu) au début de son film *Hors-la-loi*, sorti en 2010. Cette séquence de six minutes dans un long métrage d'une durée de 2 heures 15 minutes avait suscité de vives réactions d'hostilité en France. Le député Lionel Luca (UMP, Alpes-Maritimes) protestait dans les médias contre *Hors-la-loi*, sélectionné en compétition officielle pour représenter l'Algérie au Festival de Cannes. Un collectif nommé «Vérité Histoire – Cannes 2010» avait même appelé, sur un site internet proche de l'écrème droite, à manifester à Cannes et à «poser» le festival. Des historiens sont convoqués à un débat. «Le premier mort de Sétif, c'est un Algérien. Il brandissait le drapeau (algérien) dans le cortège, et un commissaire de police lui a tiré une balle dans la tête», avait rappelé l'historien Benjamin Stora.

*Héliopolis* de Djaffar Gacem, un film pas encore sorti en salles à cause de la pandémie de coronavirus, est le premier film de fiction algérien consacré à ces douloureux événements.

## CHLEF

### Interruption de l'alimentation en eau potable dans trois communes

Une interruption de l'alimentation en eau potable est enregistrée à partir de lundi au niveau des communes de Ténès, Sidi Abderrahmane et d'El Marsa dans la wilaya de Chlef, a-t-on indiqué dans un communiqué rendu public par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Une coupure d'eau est prévue à partir de lundi dans les communes de Sidi Abderrahmane et d'El Marsa, ainsi que les quartiers ouest de la commune de Ténès (cité Mainis et cité Oued Lekseh), a-t-on précisé dans le document.

A l'origine de cette perturbation, la programmation, par l'ADE, de travaux de réparation d'une fuite d'eau au niveau de la conduite (400 mm) approvisionnant les réservoirs d'eau qui alimentent les communes et quartiers concernés par cette coupure, a-t-on expliqué. L'opération d'alimentation en eau potable reprendra au niveau de ces communes une fois les travaux achevés, a précisé le même communiqué, sans toutefois fixer de date pour ce faire.

## AID EL FITR

### La Gendarmerie nationale met en place un plan de prévention spécial

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a mis en place un plan de prévention spécial à l'occasion de l'Aïd el-Fitr afin de sécuriser les différentes zones, les espaces publics et le réseau routier, a indiqué lundi un communiqué de la GN.

«Le Commandement de la GN a mis en place un plan de prévention spécial Aïd el-Fitr afin de sécuriser les différents zones, les espaces publics et le réseau routier et permettre aux citoyens de passer l'Aïd en toute sécurité et quiétude», a précisé le communiqué, ajoutant que «toutes les mesures de sécurité ont été prises par la mobilisation de l'ensemble des unités pour assurer un contrôle efficace et consacrer une présence permanente sur le terrain».

Ce plan repose sur «l'action de proximité et la valorisation du service public» notamment dans les zones éloignées tout en assurant une intervention rapide et efficace, rappelle le communiqué, précisant que ces mesures visent essentiellement à «la préservation de l'ordre public et la sécurité routière ainsi qu'à la protection des individus et des biens privés et publics».

Pour ce faire, les formations fixes et mobiles relevant de la GN ont été renforcées pour assurer le contrôle de nuit comme de jour, soutenues par des patrouilles pédestres et mobiles et les points de contrôle, souligne la GN.

## BLIDA

### Le palais d'Aziza, un patrimoine à sauver

C'est un palais dont la construction remonte, dit-on, à l'ère Ottomane qui risque de disparaître. Les historiens racontent que la maîtresse des lieux était Aziza, fille du Dey Hussein et épouse du Dey de Constantine.

#### Le couple

venait, périodiquement se reposer dans ce Ksar érigé en 1797 dans la commune de Béni Tamou. Le poids des années puis sa transformation en prison par l'armée française suivie de son occupation par des familles après l'indépendance ont dégradé la belle construction bâtie dans un domaine d'une superficie de 565 m<sup>2</sup>. Selon L'hadj Mechoub, directeur de la culture de la wilaya de Blida, une opération de réhabilitation et de restauration du site historique avait été prise, il y a trois années. Une enveloppe financière de plus de 7 millions de dinars a même été dégagée mais une contrainte est vite apparue. Rien ne pouvait être entamé sans l'évacuation des familles occupant le palais. Elles étaient deux ou trois au début, mais elles se sont agrandies au fil des années et certaines ont apporté des transformations au lieu. «L'opération de restauration coûte d'avantage pour que le palais devienne un musée communal», explique notre interlocuteur. Depuis, les familles qui y résident auraient bénéficié de logements, mais refusent de rejoindre la ville de Mettah et «s'accrochent» aux lieux où elles ont vécu. Le projet de restauration «putine» car il n'est nullement l'apriorité des autorités locales qui ont fort à faire sur d'autres fronts. Certains responsables de la direction de la culture reconnaissent que l'histoire de ce palais mérite d'être plus connue et nécessite des recherches plus approfondies. L'occupation de ce site historique par des familles a néanmoins em-



pêché les chercheurs de faire ce travail, préalable à toute vraie opération de réhabilitation. Aujourd'hui, le site menace ruine et sa restauration risque de se révéler de plus en plus difficile. Devant l'indifférence des autorités locales, l'intervention du ministère de la Culture et des Arts est souhaitée pour sauver un site qui fait partie de l'histoire et de la mé-

moire de la ville de Blida. C'est l'un des témoins du passé de la cité fondée au XVI<sup>e</sup> siècle par Sidi M'hamed El-Kebbi et qui avait accueilli un fort contingent de musulmans revenus d'Andalousie. Elle était une sorte de retraite verdoyante pour les «notables» de l'époque qui cherchaient calme et tranquillité.

## DGSN

### Une campagne de sensibilisation la veille de l'Aïd El-Fitr au profit des conducteurs des véhicules de longs trajets

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé dimanche une campagne de sensibilisation à la sécurité routière au profit des conducteurs des véhicules de longs trajets en vue de les sensibiliser à la nécessité de respecter et d'appliquer les règles de la sécurité routière, indique un communiqué de ce corps.

Dans le cadre de la poursuite de la campagne de sensibilisation lancée

par la DGSN sous le slogan «Tous pour un Ramadhan sans accidents», et à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, qui enregistre une intense circulation des véhicules de transport collectif de voyageurs, une campagne de sensibilisation à la sécurité routière a été lancée dimanche en direction des conducteurs des véhicules de longues distances (bus, chauffeurs de taxi), en vue de les sensibiliser à la nécessité de respecter et d'appliquer les règles

de sécurité routière et de consolider une culture préventive de la circulation, précise la même source.

Lancée à partir de la gare routière du Caroubier, l'opération vise également la sensibilisation à l'impératif respect des mesures sanitaires préventives liées au confinement afin de préserver la sécurité des conducteurs, des passagers et de tous les usagers de la route, conclut le communiqué.

## TOURISME

### Réception de 40 hôtels à Oran

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a fait part, dimanche à Oran de la réception de 40 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 4 000 lits en attendant celle

de 42 autres d'une capacité globale de 60 000 lits avant le lancement des Jeux méditerranéens 2022 dans la wilaya. Le ministre a effectué une visite de travail à Oran afin de s'enquérir des préparatifs des Jeux méditerranéens

2022 d'une part et de ceux de la saison estivale prochaine d'autre part, au cours de laquelle il a exprimé sa satisfaction quant aux capacités d'accueil dont dispose la wilaya.

## LE MOIS DE RAMADHAN LOIN DES SIENS

### Une solitude bien inhabituelle

ommu pour être le mois du partage et des retrouvailles, le mois de Ramadhan, pour la deuxième année consécutive, n'a pas le même goût et senteurs pour beaucoup d'Algériens.

La fermeture des frontières depuis plus d'une année a obligé beaucoup de parents à passer un Ramadhan solitaire. D'autres ont fait le choix assumé de jeûner sans enfant ni petit-enfant. Pendant longtemps, Mohamed et son épouse étaient fiers de dire que tous leurs enfants sont installés à l'étranger et que pour le mois de Ramadhan, ils faisaient en sorte de le passer avec l'un d'eux. «J'ai deux garçons et une fille. Les premiers sont installés au Canada et aux États-Unis, quant à la dernière, elle vit en France. Avant la pandémie, nous nous organisions pour que l'un d'eux vienne en Algérie pour passer le Ramadhan avec nous et sa famille ou bien nous



allions chez l'un de nos enfants. Nous faisons une sorte de tournée ramadanesque et cela nous convenait très bien. Nous ne sentions aucun manque. Mais l'an dernier, cela a été dur. Pour cette année, nous déprimons vraiment ! » explique Mohamed. Et de poursui-

vre : « Nous avons beau être en contact avec eux tout le temps par Viber, Skype ou le téléphone, cela ne suffit pas. Nous avons besoin de les voir, de partager avec eux le repas du Ramadhan. Cela a complètement un autre sens. Leur absence est plus ressentie durant ce mois de carême. »

Pour éviter cet isolement, ils avaient au départ invité quelques proches, mais ils ont vite arrêté. «Nos enfants nous ont bien expliqué que le risque de la pandémie est bien présent et que la troisième vague peut arriver. Alors par précaution, nous n'invitions plus personne. Nous n'avons pas le choix et nous devons nous adapter même pour la façon de cuisiner. Mon épouse a eu du mal à doper pour deux personnes uniquement, habituée à faire beaucoup de chorba ou des bourekas. Mais au bout de quinze jours, elle a pris le rythme. Notre souhait est que le Ramadhan de l'année prochaine nous trouve en bonne santé et réunis autour de nos proches. »